

ANP / DOUANES :

Plus de 211 kg de kif traité saisis et sept personnes arrêtées à Oran

page 2

ED DIWAN

N°2405

Quotidien national d'informations | Dimanche 08 Novembre 2026 | - Prix : 15 DA Tirage 2000

INITIATIVE NATIONALE DE VOLONTARIAT :

Hidaoui souligne l'importance d'ancrer la culture du volontariat chez les jeunes



page 2

Actualité

Le Premier ministre inaugure deux laboratoires d'analyse de la qualité aux frontières au port et à l'aéroport d'Alger 2

AFIN DE GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT NORMAL DU MARCHE :
Des groupes industriels nationaux assurent poursuivre la production à pleine capacité de L'Huile de table 2



LOCALES DU 28 NOVEMBRE :
Renforcer le rôle des élus locaux dans la gestion publique 3

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS :

Signature d'un accord de coopération avec le groupe chinois CRCEG

p3

Le Premier ministre inaugure deux laboratoires d'analyse de la qualité aux frontières au port et à l'aéroport d'Alger

Le Premier ministre, M. SifiGhrieb, a présidé samedi à Alger, les cérémonies d'inauguration de deux laboratoires d'analyse de la qualité aux frontières, le premier au niveau du port d'Alger et le second à l'aéroport international d'Alger, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 7 juin 2026, portant sur la création de laboratoires de contrôle au niveau de l'ensemble des ports et aéroports du pays.



Au port d'Alger, la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ainsi que du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle des produits destinés à la consommation et du développement des capacités nationales en matière d'analyses de laboratoire, permettant de soumettre les différents produits aux analyses et examens nécessaires et de vérifier leur conformité aux normes et spécifications en vigueur, avant leur mise à la disposition du consommateur. Cette démarche s'inscrit également dans le cadre des efforts visant à renforcer les mécanismes de lutte contre la fraude et de protection de la santé et de la sécurité du consommateur, ainsi qu'à apporter un appui technique et scientifique aux services chargés du contrôle de la qualité, de manière à consolider le dispositif de protection du consommateur et à renforcer la confiance dans la qualité des produits commercialisés sur le marché national.

AFIN DE GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT NORMAL DU MARCHE :

Des groupes industriels nationaux assurent poursuivre la production à pleine capacité de L'Huile de table

Plusieurs groupes agroalimentaires nationaux ont assuré que leurs unités de production d'huile de table, à travers le territoire national, poursuivent leur activité à un rythme régulier et à pleine capacité, afin de garantir l'approvisionnement normal du marché. Dans ce cadre, la Société Holding Agrodiv a indiqué, dans un communiqué, que toutes les unités de production d'huile de table relevant de sa filiale "Mahroussa" fonctionnent à pleine capacité, normalement et sans interruption, afin d'assurer l'approvisionnement du marché national en continu, 24H/24 et 7J/7. Le Directeur général d'Agrodiv, Hamitouche Lamri, a effectué une visite d'inspection à la filiale Mahroussa, spécialisée dans la transformation et le raffinage des huiles alimentaires de la marque "Safia". Il a ainsi inspecté les différents ateliers de l'usine et ses lignes de production, et s'est enquis des conditions de travail, des opérations de production et de la situation générale de l'établissement. A cette occasion, le responsable s'est félicité des conditions de travail, saluant les efforts consentis par les travailleurs et les cadres de l'entreprise pour assurer la continuité de la production et la disponibilité de ce produit de première nécessité sur le marché national. L'entreprise dispose de stocks suffisants et sécurisés de matières premières et de produits finis, lui permettant de répondre aux besoins du marché national, a noté le communiqué, soulignant que les opérations de distribution et d'approvisionnement se poursuivent quotidiennement à travers les points de vente de l'entreprise et les différents circuits de distribution agréés. La société a fait savoir que son réseau de distribution comptait 138 distributeurs à travers le territoire national, assurant que le produit est commercialisé à des prix réglementés et stables. De son côté, le groupe agroalimentaire Cevital a indiqué, dans un uniqué, veiller en permanence à assurer l'approvisionnement du marché national en huiles alimentaires, assurant qu'"aucune perturbation de la production ou de la distribution n'a été enregistrée". Le groupe agroalimentaire La Belle a, lui aussi, assuré que ses unités de production poursuivent leur activité à un rythme régulier et à pleine capacité, afin de répondre aux besoins du marché national et de fournir des quantités suffisantes pour couvrir les besoins des consommateurs dans les différentes régions du pays. Le groupe a réaffirmé, dans un communiqué, son engagement à "poursuivre la production et l'approvisionnement de manière continue, afin de préserver la stabilité du marché et de garantir la disponibilité permanente de ce produit de première nécessité". De son côté, le groupe agroalimentaire SIM a indiqué que "la production d'huile de table se poursuit normalement sous ses deux marques commerciales Zitna et Bahia", ajoutant que ses unités de production fonctionnent régulièrement et que les matières premières sont disponibles. Le groupe a également assuré qu'il "veillera à garantir l'approvisionnement afin de répondre aux besoins du marché national".

ANP / DOUANES :

Plus de 211 kg de kif traité saisis et sept personnes arrêtées à Oran

La brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes d'Oran extérieur, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé à la saisie de 211,066 kg de kif traité et à l'arrestation de sept personnes, indique un communiqué de la Direction générale des Douanes. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus de lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, précise la même source, ajoutant qu'elle a également permis la saisie d'une somme d'argent de 320.000 DA et de 1.750 euros. L'opération a également donné lieu à la saisie de cinq véhicules touristiques et de deux motocyclettes, ainsi qu'à l'arrestation de sept personnes suspectées d'être impliquées dans cette affaire. Les personnes arrêtées ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, conclut le communiqué.

Le Premier ministre souligne le rôle des laboratoires d'analyse de la qualité aux frontières dans la protection de l'économie nationale et de la santé du citoyen

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a souligné l'importance de la contribution des laboratoires d'analyse de la qualité au port et à l'aéroport d'Alger, qu'il a inaugurés samedi, dans la protection de l'économie nationale, ainsi qu'à la santé et à la sécurité des citoyens, afin de renforcer l'économie nationale sur des bases scientifiques et modernes. Dans une déclaration à la presse à l'occasion de l'inauguration de deux laboratoires de contrôle de la qualité au port d'Alger et à l'aéroport international d'Alger, le Premier ministre a expliqué que ces laboratoires, créés conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitueront "un plus et une protection pour l'économie nationale" car, a-t-il dit, ils permettront un contrôle rapide des marchandises et faciliteront leur transit. Il a salué aussi la contribution de divers secteurs à la concrétisation de ces structures.

INITIATIVE NATIONALE DE VOLONTARIAT :

Hidaoui souligne l'importance d'ancrer la culture du volontariat chez les jeunes

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a souligné, hier à Alger, l'importance d'ancrer la culture du volontariat chez les jeunes et de renforcer leur sens de responsabilité, indique un communiqué du ministère.Dans une allocution prononcée à l'occasion du coup d'envoi officiel, à l'Ecole supérieure des sciences et technologies de l'encadrement de la jeunesse à Tixeraïne (Alger), de l'initiative nationale de volontariat et d'entretien des établissements de jeunesse, organisée dans le cadre du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, M. Hidaoui a mis en avant "l'importance d'ancrer la culture du volontariat chez les jeunes et de renforcer l'esprit de citoyenneté et de responsabilité collective". Il a également souligné "la nécessité de passer d'une culture de bénéfice des structures de jeunesse à une culture de participation effective à leur entretien, à la préservation de leurs acquis et à leur développement". Dans ce contexte, le ministre a donné une série d'orientations visant à "assurer la concrétisation effective de cette initiative", relevant "l'importance de mobiliser les énergies juvéniles, d'associer les jeunes à la proposition d'idées et d'initiatives à même d'améliorer leurs espaces et de leur offrir l'occasion de mettre en valeur leurs capacités créatives et de contribuer à rendre les établissements de jeunesse plus attractifs et dynamiques". En marge de la cérémonie de lancement, M. Hidaoui a rencontré les étudiants de l'Ecole, avec lesquels il a examiné leurs préoccupations et propositions concernant cette initiative, ce qui témoigne de "l'importance du dialogue direct avec les jeunes et de leur participation à l'élaboration des initiatives visant leur environnement et leurs établissements". Cette initiative s'inscrit dans le cadre des "orientations stratégiques du ministère de la Jeunesse visant à renforcer l'attractivité des établissements de jeunesse, à améliorer leurs espaces et à ancrer la culture de la citoyenneté active, à travers l'encouragement des jeunes à s'impliquer dans le volontariat et à contribuer à l'aménagement des structures et à l'amélioration de leur environnement". L'opération concernera l'ensemble des établissements de jeunesse et des structures relevant du secteur, ainsi que les établissements placés sous sa tutelle, outre les instituts et les établissements de formation. Elle sera organisée périodiquement, le premier samedi de chaque mois, afin "d'assurer la continuité de l'action du volontariat et de l'ancrer en tant que pratique citoyenne durable", conclut le communiqué.

ED-DIWAN
Quotidien National d' Informations
Edité par EURL Société Seghir de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site : www.fr.eddiwan.dz
Email : contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 042 30 81 57

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

Renforcer le rôle des élus locaux dans la gestion publique

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a plaidé, samedi à Touggourt, pour le renforcement du rôle des élus locaux dans la gestion publique, afin de leur permettre de contribuer pleinement à la consolidation du développement local.



Lors d'un meeting animé dans le cadre de la campagne électorale pour les locales du 28 novembre, M. Hassani Cherif a insisté sur l'importance d'élargir et de renforcer les prérogatives des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), afin de leur permettre de répondre aux exigences de développement des collectivités locales. Evoquant le programme électoral de sa formation politique, placé sous le signe "Réalisation", le président du MSP a relevé les défis de développement au niveau des différentes régions du pays, soulignant, à ce titre, la nécessité de porter son choix sur des élus aptes à prendre en charge les préoccupations des citoyens et à impulser la dynamique de développement local, en s'appuyant, notamment, sur les moyens modernes de gestion, dont la numérisation, ainsi que la lutte contre la bureaucratie, sous toutes ses formes. M. Hassani Cherif a aussi mis en avant l'importance de la participation à cette échéance électorale, qui constitue une nouvelle étape dans le processus de réforme et la préservation des acquis nationaux. Le président du MSP devra animer, dans l'après-midi, un meeting dans la wilaya de Ouargla.

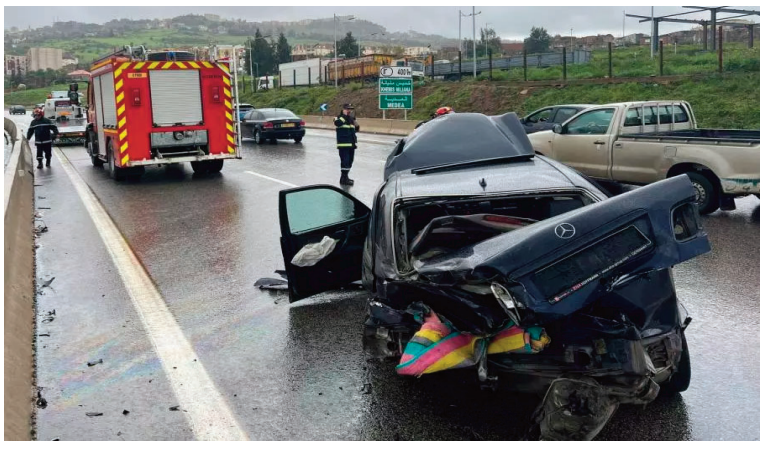
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

M. Baddari inspecte des projets de son secteur à Bouira

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inspecté jeudi plusieurs projets relevant de son secteur à l'université "Akli Mohand Oulhadj" (UAMO) de Bouira, dont le chantier de réalisation de 2000 nouvelles places pédagogiques devant être incessamment mises à la disposition des étudiants. Au cours de sa visite, M. Baddari s'est rendu au nouveau pôle universitaire de la ville, où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation de ces 2000 nouvelles places pédagogiques. Selon les responsables de l'UAMO, ces travaux "sont à leur phase finale, et les places devront être ouvertes incessamment afin d'alléger la surcharge des classes, notamment à la faculté centrale". Une enveloppe financière de l'ordre de 1,2 milliard de dinars a été allouée à cet important projet lancé en 2024, selon la fiche technique du projet présentée au ministre sur place. Ce dernier a visité les différents blocs et services de ces futures structures universitaires. Sur le site du chantier, M. Baddari s'est réjoui du renforcement de l'université de Bouira avec de nouvelles structures destinées à améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des étudiants. Il a dans le sillage invité les responsables concernés à doter ces nouvelles places pédagogiques de tous les moyens pédagogiques nécessaires. Toujours au sein du nouveau pôle universitaire, le ministre a inauguré le guichet unique de l'université qui regroupe plusieurs services, notamment l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), la banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) et la direction des impôts. L'objectif est de faciliter aux étudiants toutes les démarches administratives et de les aider à lancer leurs projets futurs, selon les détails recueillis sur place. Il s'est enquis également de la plateforme technologique et numérique de l'université "Akli Mohand Oulhadj" de Bouira, avant de demander aux responsables de ce projet de l'affiner, afin de permettre à l'université de s'ouvrir davantage à l'extérieur et à son environnement, et ainsi de contribuer fortement au développement économique du pays. Lors de sa visite, le ministre a procédé au lancement d'une quinzaine de projets innovants initiés par des étudiants de l'université de Bouira. Ces projets concernent notamment la technologie, l'environnement, l'agriculture et l'industrie. Il a assuré aux étudiants porteurs de ces projets que son département "encouragerait leur réalisation, car l'université est la source de tout développement". Au cours d'une rencontre qui a regroupé les acteurs du secteur et les enseignants de l'université, M. Baddari a appelé à fournir plus 'efforts pour moderniser davantage l'université algérienne, pour qu'elle puisse s'ouvrir à son environnement et servir l'économie locale et nationale à travers des partenariats fructueux. Dans ce cadre, l'université "Akli Mohand Oulhadj" a signé des conventions avec l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA) et le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST). "L'objectif de ces conventions est de permettre à nos étudiants d'effectuer leurs stages au sein de ces écoles et entreprises, et de répondre à leurs besoins en matière d'emploi", a expliqué le recteur de l'université, Ali Larguet. Le ministre a clôturé sa visite dans la wilaya, par une cérémonie organisée en l'honneur de l'étudiant-athlète Khither Slimane, qui a brillé récemment au Championnat mondial de Yoseikan Budo (2026) en Tunisie. Classé en 2025 par le Magazine Forbes Middle East comme meilleur jeune chercheur innovant de moins de 30 ans dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), l'enseignant Okba Fergani, a été honoré par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, par la même occasion.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

8 décès et 455 blessés en 48 heures



Huit (8) personnes sont décédées et 455 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à 14 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas d'Alger (5) et de Médéa (9), ajoute la même source, déplorant toutefois la mort par asphyxie au même gaz d'un jeune homme (19 ans) dans la daïra de Mechroha, dans la wilaya de Souk-Ahras. En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Boumerdes, Bejaia, El Oued et Blida, note le bilan, relevant qu'un mort a été enregistré dans un incendie qui s'est déclaré dans un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune de Oued-Djer, dans la wilaya de Blida.

INDUSTRIE AUTOMOBILE:

Une délégation de Hyundai chez Kourtel

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu samedi au siège du ministère, une délégation de la société Hyundai Motor Manufacturing Algeria, a indiqué le ministère dans un communiqué. La rencontre qui s'est tenue en présence de représentants des entreprises de sous-traitance coréennes actives dans le domaine de la fabrication de pièces et composants automobiles, ainsi que des cadres du ministère, a été consacrée à l'évaluation de l'avancement du projet d'investissement de l'entreprise en Algérie, et à vérifier sa préparation au démarrage effectif de la production, a souligné la même source. Elle a également porté sur l'exploration des moyens de développer les partenariats industriels avec les fournisseurs et les entreprises de sous-traitance coréennes, et d'élargir les opportunités de coopération avec les acteurs locaux, notamment les entreprises de sous-traitance algériennes. Cela afin de renforcer la production locale de composants automobiles et d'augmenter le taux d'intégration locale, a t-elle ajouté. Dans ce cadre, il a été souligné que le secteur industriel continuerait d'accompagner le projet et de fournir le soutien nécessaire pour répondre à ses exigences, à travers un renforcement de la coordination avec les différentes parties prenantes, contribuant ainsi à accélérer son entrée en production, a conclu le communiqué.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS :

Signature d'un accord de coopération avec le groupe chinois CRCEG

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a signé un accord de coopération avec le groupe chinois d'ingénierie et de construction ferroviaires China Railway Construction Engineering Group (CRCEG), en vue d'échanger les expertises, de qualifier les jeunes compétences algériennes et de développer leurs aptitudes professionnelles, indique vendredi un communiqué du ministère. La cérémonie de signature s'est déroulée jeudi au siège du ministère, sous la supervision de la ministre du secteur, Nacima Arhab, et en présence du président du CRCEG et de l'ambassadeur de Chine en Algérie. En vertu de cet accord, des programmes de formation spécialisés seront organisés au profit des cadres et employés, permettant ainsi l'échange d'expertises et d'expériences entre l'Algérie et la Chine dans les domaines de spécialisation du groupe chinois, en adéquation avec les mutations technologiques et les exigences du marché du travail, tout en contribuant à ancrer la culture de la formation continue et à améliorer la performance institutionnelle, précise la même source. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Arhab a indiqué que cet accord "traduit une volonté commune de faire de l'investissement dans le capital humain un axe fondamental de la coopération", soulignant l'importance de "passer des accords à des programmes opérationnels et à des projets tangibles, fondés sur l'échange d'expertises et le transfert de connaissances et de technologies, à même d'obtenir des résultats durables et bénéfiques aux deux parties". Elle a également salué les efforts du groupe chinois et sa contribution à la réussite de cette démarche de coopération, se félicitant du "soutien de l'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie et des efforts de tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cet accord". Cette rencontre a également été l'occasion de célébrer "la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et la Chine et de rappeler le parcours d'amitié et de solidarité entre les deux pays, qui connaît une évolution dans le cadre du partenariat stratégique global, notamment à travers le renforcement des échanges et l'élargissement des perspectives de coopération dans les différents domaines", ajoute le communiqué.

PLF 2027 :

Renforcer les ressources financières de l'Etat et préserver le pouvoir d'achat du citoyen

Le ministre des Finances, M. Mohamed Lamine Lebbou, a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de loi de finances (PLF) 2027 visait à diversifier les recettes publiques et à attirer les fonds informels, tout en limitant l'impact de la vague inflationniste enregistrée à l'échelle mondiale et en préservant le pouvoir d'achat du citoyen.



Lors d'une séance à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux réponses aux questions des députés concernant le projet de loi, présidée par la présidente de l'assemblée, Mme Khalida Boufedeche, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et de plusieurs membres du Gouvernement, le ministre a précisé que ce projet reflète le caractère social de l'Etat et ses engagements en matière de protection du pouvoir d'achat des catégories à faible revenu, tout en rationalisant les dépenses publiques, en diversifiant les recettes et le recouvrement fiscal et en soutenant la transition vers une économie productive. S'agissant de la diversification des recettes publiques et de l'attraction des fonds informels, M. Lebbou a indiqué que le projet de loi prévoit des mesures visant à encourager l'investissement productif et à soutenir les secteurs hors hydrocarbures, notamment les start-up, de manière à élargir l'assiette économique et fiscale sans augmenter les taux d'imposition. Il a ajouté que ces mesures portent notamment sur l'amélioration du recouvrement fiscal, le renforcement du rendement de l'administration fiscale, la lutte contre l'évasion fiscale, ainsi que l'amélioration du contrôle et du respect de la conformité fiscale. Il a également assuré que le PLF 2027 accorde une importance particulière au soutien à la croissance économique et à l'accélération de la réalisation des grands projets économiques à fort rendement, notamment dans les secteurs des mines, des transports, de l'industrie, de l'agriculture et des industries agroalimentaires. Concernant la préservation du pouvoir d'achat des citoyens et la réduction des pressions inflationnistes, le ministre a souligné la volonté de l'Etat de garantir la stabilité des prix, d'assurer la disponibilité des produits de première nécessité et de lutter contre la spéculation et le monopole à travers la poursuite du soutien aux produits et services essentiels de large consommation, la réhabilitation des marchés de gros, le renforcement du contrôle des marchés, la construction de stocks stratégiques, ainsi que le développement du contrôle numérique et des mécanismes d'alerte précoce.nS'agissant de la politique de soutien ciblé, M. Lebbou a expliqué que sa mise en œuvre est liée à l'achèvement du processus de numérisation, qui permettra de garantir l'équité et l'égalité dans la répartition des aides. En réponse aux questions des députés sur les équilibres financiers de l'Etat, le ministre a affirmé que le niveau de la dette publique en Algérie reste inférieur au seuil de référence retenu pour les marchés émergents, relevant que le déficit budgétaire n'est pas propre à l'Algérie. A ce propos, il a mis l'accent sur la nécessité d'évaluer le niveau de la dette publique au regard de l'évolution du produit intérieur brut (PIB), rappelant que "99 % de la dette publique est intérieure, ce qui nous confère une grande autonomie dans la prise de nos décisions économiques". Il a affirmé que le traitement du déficit s'opère en fonction d'une approche équilibrée, basée sur la mobilisation des ressources financières, le recours à la dette intérieure et au Fonds de régulation des recettes (FRR), tout en consacrant la renonciation au financement extérieur, la rationalisation des dépenses, l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre l'évasion fiscale. Il a également évoqué l'orientation de l'Etat vers la diversification des outils de financement, à l'instar des chèques souverains, l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, à travers l'organisation des priorités des dépenses, le renforcement du contrôle sur l'exécution du budget, soulignant l'importance des mesures fiscales contenues dans le PLF, en sus des mesures visant à attirer les fonds en circulation sur le marché parallèle et la valorisation des biens nationaux. Le ministre a indiqué, à titre d'exemple, que les services de son département ministériel comptent plus de 800.000 opérations de publicité foncière par an, ce qui a motivé l'actualisation du taux de la taxe de 1% à 2,5%. Concernant les 11 wilayas créées récemment, M. Lebbou a affirmé que ces dernières ont bénéficié d'une enveloppe financière globale de 152 milliards DA comme autorisations d'engagement et 132 milliards DA comme crédits de paiement, soulignant l'importance des enveloppes financières réservées à la réalisation de structures vitales et d'infrastructures dans ces wilayas.

TRANSPARENCE FISCALE :

L'Algérie obtient la notation "conforme pour l'essentiel" du Forum mondial de l'OCDE

L'Algérie a obtenu la notation "conforme pour l'essentiel" à la norme internationale de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales, à l'issue de la publication du rapport d'examen par les pairs sur la transparence et l'échange de renseignements sur demande concernant l'Algérie (deuxième cycle), élaboré par le Forum mondial relevant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), indique jeudi un communiqué de la Direction générale des impôts (DGI). Publié le 3 novembre 2026, ce rapport présente les résultats de l'évaluation du cadre juridique algérien en vigueur au 12 août 2026, ainsi que de sa mise en œuvre pratique en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales durant la période allant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2025, précise la même source. L'Algérie, qui a rejoint le Forum mondial en 2021, a fait l'objet d'une première évaluation portant sur le cadre juridique régissant la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, ainsi que sur son application effective. A l'issue de cet examen, le Forum mondial a jugé l'Algérie "largement conforme" à la norme internationale en la matière, ce qui traduit l'existence d'un dispositif juridique et institutionnel assurant globalement la disponibilité des renseignements pertinents, ainsi que leur accès et leur échange à des fins fiscales. L'évaluation relève notamment les avancées significatives enregistrées par l'Algérie durant la période concernée, à travers l'adoption de réformes législatives, réglementaires et opérationnelles visant à renforcer la transparence fiscale. Les travaux d'évaluation ont été pilotés par le ministère des Finances, à travers la Direction générale des impôts, chargée de la coordination avec l'ensemble des départements ministériels et des institutions publiques membres du groupe de travail interministériel, ajoute le communiqué. Le rapport met également en évidence les avancées considérables réalisées par la DGI dans la mise en œuvre des normes internationales en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales, notamment à travers la ratification de la Convention multilatérale d'assistance administrative mutuelle, qui élargit considérablement le champ de la coopération fiscale internationale de l'Algérie. Il souligne également la création, en octobre 2024, d'une unité d'échange international de renseignements, ayant contribué au renforcement des capacités opérationnelles de la DGI dans ce domaine. La publication de ce rapport, assortie de l'attribution officielle de la notation "conforme pour l'essentiel", constitue une étape importante dans le processus d'alignement du dispositif national sur les normes internationales en matière de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales, en vue de lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscales ainsi que les flux financiers illicites et de mobiliser des ressources fiscales durables, conclut la même source.



INDUSTRIE:

M. Kourtel reçoit le président du CREA



Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, mardi à Alger, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, accompagné d'une délégation du Conseil, indique un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, a porté sur "la volonté des deux parties de renforcer la concertation et la coordination et d'intensifier la coopération afin de prendre en charge les préoccupations des opérateurs économiques", ajoute le communiqué. Les deux parties ont également souligné la nécessité d'"œuvrer à réunir les conditions favorables permettant aux opérateurs économiques de développer leurs activités et de faciliter les démarches liées à l'investissement, à même de contribuer à l'amélioration du climat des affaires, ainsi qu'à l'accompagnement des entreprises dans la concrétisation de leurs projets et le développement de leurs capacités de production", selon la même source.

MATIERES PREMIERES :

Les cours de l'or bondissent, le cuivre en baisse

Le cours de l'or a bondi cette semaine, dopé par la baisse des rendements de la dette publique américaine. Ces derniers mois, les rendements obligataires américains élevés avaient rendu l'investissement en or moins intéressant, et le métal jaune avait atteint vendredi dernier son plus bas niveau depuis un an. Cette hausse des rendements obligataires aux Etats-Unis était soutenue par l'inflation liée à la flambée des cours de l'énergie en raison de la situation géopolitique au Moyen-Orient, et par les perspectives d'une "explosion des dépenses publiques" notamment liées au "développement fulgurant de l'IA". Vendredi vers 14H55 GMT l'once d'or (31,1 g) s'échangeait à 4.044,45 dollars, contre 3.874,62 dollars à la clôture la semaine passée. Le cours du cuivre est tombé cette semaine à la Bourse des métaux de Londres (LME), plombé par les inquiétudes sur le secteur de l'intelligence artificielle (IA), un important relais de croissance pour la demande du métal rouge ces dernières années. Les cours du cacao ont légèrement baissé cette semaine, avec des réserves importantes et une demande morose, malgré les inquiétudes sur la production à venir à cause du phénomène météorologique El Nio. La tonne de cacao négociée à New York, pour livraison en mars, évoluait à 5.341 dollars, contre 5.453 dollars il y a sept jours à la clôture. A Londres, la tonne de cacao pour livraison le même mois valait 4.065 livres vendredi, contre 4.234 livres une semaine plus tôt en fin de séance.

TINDOUF :

Lancement des travaux de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cube au chef-lieu de wilaya

Les travaux de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes ont été lancés dans la ville de Tindouf, au niveau de la zone d'extension urbaine du quartier El Hikma, dans le cadre des efforts visant à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau potable et à répondre aux besoins liés à l'expansion urbaine de la wilaya.



Le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, a procédé, jeudi, à la pose de la première pierre de ce projet, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une visite d'inspection sur le terrain de plusieurs projets de développement, au cours de laquelle le wali a reçu des explications techniques du directeur de l'hydraulique concernant les différents aspects de ce projet. Les travaux de réalisation ont été confiés à une entreprise spécialisée dans le domaine de l'hydraulique et des travaux urbains, pour une enveloppe financière avoisinant les 190 millions de dinars algériens, avec un délai de réalisation fixé à 12 mois. Ce projet devrait contribuer à garantir et à sécuriser l'approvisionnement en eau potable des habitants de la zone d'extension urbaine du quartier El Hikma, notamment dans sa partie nord-est, tout en améliorant leur cadre de vie. La concrétisation de ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer les infrastructures de base et améliorer les services d'alimentation en eau potable, afin de répondre aux besoins engendrés par l'expansion urbaine et la croissance démographique de la wilaya.

MASCARA :

68 salles réservées aux meetings et 820 espaces dédiés à l'affichage électoral (ANIE)

La wilaya de Mascara a réservé 68 salles pour accueillir les meetings populaires des candidats et aménagé 820 espaces destinés à l'affichage électoral, dans le cadre de la campagne électorale pour les élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre, a indiqué jeudi le coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Brahim Yekhlef. Dans une déclaration à l'APS, M. Yekhlef a précisé que la délégation de wilaya avait arrêté les différentes dispositions nécessaires au bon déroulement de la campagne électorale, qui a débuté jeudi, signalant que 68 salles relevant des secteurs de la jeunesse et des sports, ainsi que de la culture et des arts, avaient été réservées pour accueillir les meetings populaires animés par les candidats à cette échéance électorale. Ces salles sont réparties à travers les 47 communes que compte la wilaya. Par ailleurs, la délégation de wilaya de l'ANIE a recensé 582.875 électeurs dans la wilaya, dont 7.252 nouveaux inscrits, à l'issue de la révision exceptionnelle des listes électorales, qui a donné lieu à la radiation de 3.841 électeurs pour des motifs liés au changement de résidence ou au décès. En prévision du jour du scrutin, 1.619 bureaux de vote ont été mobilisés et répartis sur 340 centres électoraux à travers les communes de la wilaya. Quelque 12.700 encadreurs seront chargés de superviser le déroulement de l'opération, selon le même responsable.

ANNABA :

Rencontre régionale organisée par la CAAR autour des "solutions d'assurance pour les entreprises"

La Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a organisé, mardi à Annaba, une rencontre régionale sur le thème des "solutions d'assurance pour les entreprises" (Global insurance solution) à laquelle ont participé plus de 100 opérateurs économiques publics et privés de l'est du pays. Le président-directeur général de la CAAR, Ammar Meslouh, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un programme national prévoyant six rencontres de ce type à travers le pays, dans le but de "renforcer la communication directe avec les clients et de faire connaître les produits d'assurance disponibles au profit des entreprises". Il a ajouté que ces solutions visent à accompagner les entreprises dans toutes les étapes de leur activité, en garantissant la protection de leurs biens et de leurs investissements contre différents risques, et en prenant en charge les démarches liées aux déclarations des sinistres, au traitement des dossiers et à l'indemnisation des dommages. S'agissant des offres proposées, M. Meslouh a indiqué que la CAAR "adapte ses produits et ses prestations aux mutations économiques et à l'évolution de la nature des risques". Evoquant la modernisation des services de la compagnie, le responsable a rappelé la création d'une application mobile destinée aux particuliers, lancée en juin dernier, ainsi que le portail numérique dédié aux entreprises, qui permet d'effectuer différentes démarches telles que la déclaration des sinistres, le suivi des dossiers et des procédures d'indemnisation, la simplification des opérations d'assurance transport et marchandises, ainsi que l'accélération de l'émission des polices 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La rencontre a donné lieu à la présentation des produits et des solutions d'assurance proposés par la CAAR ainsi qu'à l'organisation d'ateliers thématiques portant, notamment, sur l'assurance des grands risques et le domaine d'expertise.

BEJAIA :

Une rencontre consacrée aux services de presse et de transmissions de la Wilaya III historique

Les services de presse et des transmissions de la Wilaya III historique ont été au centre d'une journée d'étude organisée mardi par le Musée du Moudjahid de Bejaia, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. La rencontre, à laquelle ont pris part des moudjahidine et des étudiants, a été également l'occasion de revisiter le parcours du chahid Noureddine Benkhodja, opérateur radio de la Wilaya III historique, tombé au champ d'honneur le 9 septembre 1959, près du village d'Ait Ali Ouabdellah, relevant de la wilaya de Tizi Ouzou. L'enseignant au département d'histoire de l'Université Abderrahmane-Mira de Bejaia, Ouatmani Settar, a souligné, dans une communication consacrée au service de presse de la Wilaya III historique, qu'en plus de la lutte armée, la Révolution algérienne s'était également appuyée sur le travail de presse et d'information pour faire face à la propagande de l'ennemi. Il a ajouté que le service de presse et d'information (SPI) de la Wilaya III historique avait été créé après la nomination du colonel Amirouche à la tête de cette Wilaya, en juillet 1957. Les étudiants ayant rejoint la Révolution à partir du 19 mai 1956 furent les premiers à être affectés à ces services, chargés, dans un premier temps, de la distribution de tracts, avant de contribuer à la création du premier organe de presse de la Wilaya III historique, intitulé "Renaissance algérienne". Les journaux qui ont été créés par le Front de libération national (FLN) durant la Guerre de libération nationale, à l'image d'El Moudjahid et la Résistance algérienne, ont porté la voix de la Révolution algérienne à travers le monde, a-t-il ajouté. Pour sa part, le chercheur en Histoire, Malek Ait Hamouda, est longuement revenu sur le parcours du chahid Noureddine Benkhodja, qui avait suivi une formation aux techniques de transmission auprès du Ministère d'armement et des liaisons générales (MALG). Le conférencier a indiqué que Noureddine Benkhodja avait rejoint le poste de commandement (PC) de la Wilaya III historique au début de l'année 1958, où il avait occupé le poste d'opérateur radio jusqu'à ce qu'il tombe au champ d'honneur. La sœur du Chahid, Chafika Benkhodja, a évoqué le parcours de son frère, né le 11 septembre 1937 à Bejaia, le décrivant comme "doué et plein de rêves".

TIARET:

Mise en valeur de l'importance d'ancrer la culture du signalement des trafiquants de drogues en milieu universitaire



Les participants à une journée de sensibilisation et de vulgarisation, organisée mardi à l'université "Ibn-Khaldoun" de Tiaret, ont souligné l'importance d'ancrer la culture du signalement des trafiquants et des consommateurs de stupéfiants, afin de lutter contre ce fléau en milieu universitaire. Le sous-directeur des activités scientifiques, sportives et culturelles de l'université, à l'initiative de cet événement, a indiqué à l'APS, en marge de cette manifestation, qu'une coordination est actuellement en cours avec l'administration des facultés, la médecine préventive, ainsi que les résidences universitaires pour unir les efforts de lutte contre le phénomène de la consommation de drogues et de psychotropes. Cette démarche se fait à travers l'encouragement de la culture du signalement des consommateurs pour les aider à se sevrer, ainsi que le signalement des trafiquants auprès des services de sécurité compétents. La même source a souligné que la direction intensifie ses activités de sensibilisation à travers les événements sportifs, culturels et scientifiques organisés par les 17 clubs scientifiques qu'elle supervise, où des équipes étudiantes spécialisées œuvrent à sensibiliser les étudiants aux dangers de la consommation de drogues sous toutes leurs formes. De son côté, le Dr Chahinez Nezay, de l'unité de médecine préventive de l'université "Ibn-Khaldoun", a expliqué que le travail des équipes médicales se concentre sur la garantie d'une prise en charge sanitaire et psychologique confidentielle pour les étudiants consommateurs qui se présentent pour solliciter des soins. Durant cette manifestation, les représentants de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale ont fourni des explications sur les nouvelles méthodes utilisées par les trafiquants pour attirer les jeunes et les enfants vers la drogue, sur la base des révélations des enquêtes de sécurité dans ces affaires, tout en appelant l'assistance à signaler les personnes suspectées de trafic de stupéfiants. Le programme a également été marqué par la présentation d'un cours religieux sur l'importance de protéger soi-même et la société contre ce fléau, ainsi que des conférences scientifiques abordant divers sujets, parmi lesquels "Les guerres de conscience et l'occupation des esprits: la face cachée de la destruction des nations", "Les dispositions judiciaires et pénales dans la lutte contre les crimes liés aux drogues et aux psychotropes", et "L'approche psychologique et sociale pour la prévention de la toxicomanie".

LAGHOUAT :

Les avancées dans la prise en charge du cancer, thème du 1er Forum national des experts en oncologie

Les nouvelles avancées scientifiques dans la prise en charge du cancer ont été au cœur du 1er Forum national des experts en oncologie organisé à Laghouat, à l'initiative de la Direction locale de la santé et de la population (DSP) en coordination avec Associété algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO).



Cette rencontre, qui a réuni un panel d'experts et de praticiens spécialistes nationaux et étrangers, a constitué un espace d'échange d'expertises et de partage des connaissances autour des dernières avancées en oncologie et de prise en charge des cancers, selon les organisateurs. Elle a pour objectif notamment de mettre en lumière les innovations scientifiques et technologiques susceptibles de faire évoluer les méthodes de dépistage, diagnostic et de traitement, tout en favorisant une prise en charge adaptée aux spécificités de chaque patients, ont-ils souligné.

Intervenant à cette occasion, le DPS, Mokhtar Mokrane, a indiqué que l'organisation de ce rendez-vous scientifique traduit l'importance accordée par le secteur de la santé à la formation continue des ressources humaines, considérée comme un élément essentiel pour accompagner les évolutions scientifiques que connait le domaine médical et améliorer la qualité des prestations sanitaires. Et d'ajouter que le renforcement des structures de santé de la wilaya, à l'image du centre anti-cancer (CAC) ''Chahid Mohamed Rezzoug'', doit s'accompagner d'efforts soutenus en matière de formation et de perfectionnement des personnels médicaux, paramédicaux et techniques, en sus de la mobilisation des moyens nécessaires pour assurer bonne prise en charge des patients. Le programme du Forum, organisé le 5 au 6 novembre prévoit une série de conférences consacrées aux approches diagnostiques et thérapeutiques des cancers les plus fréquents, notamment ceux touchant la femme, ainsi que l'apport de l'imagerie médicale et l'intelligence artificielle dans le dépistage et le diagnostic précoces.

SIDI BEL-ABBES :

Le projet civilisationnel du penseur Malek Bennabi au cœur d'un Colloque scientifique à l'Université "Djillali Liabès"



Le projet civilisationnel du penseur Malek Bennabi a constitué le thème central d'un Colloque scientifique national, abrité jeudi par l'Université " Djillali Liabès " de Sidi Bel-Abbes à l'occasion de la commémoration du 53e anniversaire de sa disparition, marqué par un consensus académique sur la pertinence de ses idées pour appréhender les problématiques du renouveau civilisationnel. Les travaux de cette rencontre intellectuelle, placée sous le slogan " Fidélité à la pensée de Malek Bennabi " et intitulée " Malek Bennabi et le projet de renaissance civilisationnelle ", se sont déroulés à la salle de conférences " Dr Djaffour Youcef ", à l'initiative conjointe du club scientifique "Malek Bennabi " et de la sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives, avec l'animation du club média et communication de l'université, et en présence d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants. En marge de l'ouverture des travaux, le recteur de l'Université de Sidi Bel-Abbes, le Pr Bouziani Merahi, a souligné dans une déclaration à la presse que " la commémoration de Malek Bennabi en milieu universitaire dépasse le cadre purement protocolaire pour s'ériger en une pratique cognitive renouvelée, visant à doter l'élite estudiantine et les chercheurs des outils d'analyse sociologique et civilisationnelle forgés par cet illustre penseur, et à les appliquer de manière éclairée pour décrypter les défis actuels et bâtir l'avenir ". De son côté, le compagnon de route du défunt penseur, l'éminent professeur Amar Talbi, a rappelé lors de son intervention que " l'équation civilisationnelle établie par le défunt repose sur l'interaction d'une trilogie : (Homme, Sol, Temps), en accordant la priorité absolue à l'édification de l'Homme ", estimant que " la véritable renaissance émane de l'accumulation culturelle endogène et de l'efficacité éthique, et non de la simple accumulation de produits matériels importés ". Le Colloque a également été marqué par la contribution exceptionnelle de la fille du défunt, Rahma Bennabi, qui est revenue par visioconférence sur des aspects du parcours personnel et intellectuel de son père, affirmant que " la préoccupation pour les causes de la nation et son émancipation intellectuelle constituait une obsession quotidienne qui l'accompagnait dans les détails de sa vie et de ses écrits ". Les travaux de la rencontre se sont poursuivis par une série de communications scientifiques abordant, sous un angle épistémologique, les concepts des " conditions de la renaissance ", du " problème de la culture " et de " l'idée afro-asiatique ", suivies de riches débats entre enseignants et étudiants, témoignant d'un intérêt croissant pour la relecture de l'héritage intellectuel de Bennabi (1905–1973) et son intégration dans les recherches en sciences humaines et sociales. La manifestation s'est clôturée par l'adoption de recommandations appelant à pérenniser ce rendez-vous intellectuel sur une base annuelle et à instaurer des ateliers de recherche spécialisés, dédiés à l'analyse et à la diffusion des thèses intellectuelles et historiques des élites fondatrices algériennes.

ETABLISSEMENT HOSPITALIER DE LA SURETE NATIONALE:

Premières interventions chirurgicales en Algérie pour le traitement de l'HBP au laser Holmium

Les premières interventions chirurgicales en Algérie pour le traitement de l'hypertrophie bénigne de la prostate (HBP), par endoscopie au laser Holmium (HoLEP), ont été réalisées vendredi à l'Etablissement hospitalier de la Sûreté nationale "Bachir Bendiha" à Alger, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Ces interventions ont été supervisées par le médecin espagnol Dr Fernando Gomez Sancha, développeur de cette technique. Les différentes étapes de l'intervention chirurgicale ont été suivies, par visioconférence, par des médecins de la Sûreté nationale relevant des établissements hospitaliers régionaux d'Oran et de Sidi Bel Abbès, ainsi que par plus de 100 urologues algériens, en coordination avec l'Association algérienne d'urologie (AAU). Cette technique figure parmi les méthodes chirurgicales les plus récentes pour traiter l'HBP. Elle repose sur l'utilisation du laser Holmium pour retirer, par voie endoscopique, les tissus prostatiques hypertrophiés, selon la technique "en monobloc", qui consiste à détacher le tissu ciblé et à l'extraire en une seule pièce, précise la même source. L'organisation de cette rencontre médicale, deux jours durant, au niveau de l'établissement hospitalier de la Sûreté nationale, "reflète le souci de la DGSN de se tenir au fait des avancées médicales et de tirer parti des expertises internationales spécialisées, afin de renforcer le niveau de prestations de santé au profit de ses personnels et d'améliorer la qualité de prise en charge médicale des patients en Algérie", conclut le communiqué.

EBOLA:

2 nouveaux vaccins seront testés

L'OMS recommande, mercredi, d'étendre les essais cliniques à deux nouveaux vaccins contre Ebola dans le cadre de l'épidémie qui frappe la République démocratique du Congo. « Aujourd'hui, les groupes d'experts de l'OMS recommandent d'ajouter deux candidats vaccins » aux essais déjà lancés fin octobre en RDC avec Ervebo, un vaccin approuvé pour une utilisation contre la souche Zaïre, la plus courante, du virus Ebola, a annoncé à la presse le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Les deux vaccins désormais prêts à être testés sont des candidats vaccins spécifiques à Bundibugyo, la souche qui frappe actuellement la RDC. Selon l'agence sanitaire de l'Union africaine (Africa CDC), l'épidémie actuelle d'Ebola en Afrique a fait 5.376 morts, dont l'immense majorité en RDC. « L'épidémie d'Ebola, qui s'est propagée ailleurs sur le continent africain, a fait un total de 5.376 morts, dont 5.372 en RDC, deux en Ouganda et deux au Kenya », avait indiqué lundi l'Africa CDC, dans un communiqué.

EBOLA :

Le CDC Afrique appelle à éviter les restrictions de voyage injustifiées contre les pays touchés

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a appelé les pays à s'abstenir d'imposer des restrictions de voyage unilatérales et injustifiées aux Etats confrontés à l'épidémie d'Ebola, mettant en garde contre les conséquences de telles mesures sur la coopération sanitaire internationale. Lors d'un point de presse en ligne tenu jeudi, Wessam Mankoula, responsable au sein du CDC Afrique, a réaffirmé l'opposition de l'organisation aux mesures punitives visant les pays touchés par l'épidémie, estimant que les Etats ayant investi dans leurs capacités de préparation et de riposte ne devraient pas être pénalisés. "Concentrons nos efforts sur l'isolement du virus, et non sur celui des pays", a-t-il déclaré, plaidant pour une réponse fondée sur la solidarité internationale et les données scientifiques, plutôt que sur des restrictions générales de déplacement susceptibles de perturber les échanges commerciaux et la circulation des personnes. L'épidémie actuelle d'Ebola en Afrique a fait 5.376 morts, l'immense majorité en République démocratique du Congo (RDC), son épicentre, selon le CDC Afrique. "L'épidémie d'Ebola, qui s'est propagée ailleurs sur le continent africain, a fait un total de 5.376 morts, dont 5.372 en RDC, deux en Ouganda et deux au Kenya", avait indiqué lundi l'agence sanitaire de l'Union africaine dans un communiqué.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

PROTECTION MARINE A ORAN :

300 mètres de filet abandonné, retiré au Cap Rousseau

Vendredi, Il est 8h30 lorsque le voilier de l'association écologique marine '' Barbarous'' largue les amarres du port d'Oran.



A son bord, douze plongeurs partent pour une mission de haute précision au large du Cap Rousseau : neutraliser un filet fantôme de plusieurs centaines de mètres, un véritable piège de mort silencieux qui tapisse les fonds marins Après avoir atteint le site d'intervention, les plongeurs se préparent à rejoindre les profondeurs. A 25 mètres sous la surface, dans un environnement où la visibilité et les conditions d'intervention imposent une attention particulière, commence le travail de repérage et de récupération de ce filet abandonné. Le filet, dont la longueur est estimée à 300 mètres, représente une menace persistante pour les espèces marines susceptibles de s'y retrouver emprisonnées.
Sous l'eau, l'opération nécessite coordination, patience et maîtrise des gestes. Les plongeurs s'attellent à dégager progressivement les parties du filet, une intervention qui demande de la prudence afin de ne pas endommager davantage les fonds marins ni perturber les organismes qui y vivent.

Maitrise technique, patience et assiduité

"Cette sortie en mer est notre troisième opération de renflouage de filets fantômes" explique Amine Chakouri, le secrétaire général de l'association Barbarous. Les précédentes interventions ont déjà permis de récupérer plus de 100 mètres de ces filets de pêche abandonnés, dont la présence menace la biodiversité marine, souligne-t-il. Contrairement aux équipements de pêche encore utilisés, les filets fantômes poursuivent leur action destructrice longtemps après leur abandon ou leur perte en mer. Ils peuvent piéger poissons, crustacés et autres organismes marins, provoquer leur mortalité et endommager les habitats sous-marins, tout en contribuant à la pollution des fonds marins. Au-delà de la récupération d'un équipement devenu dangereux pour l'environnement, cette opération traduit la volonté de l'association de maintenir une mobilisation régulière en faveur de la préservation du précieux patrimoine marin de la côte oranaise. Elle s'inscrit dans une démarche qui associe intervention sur le terrain, engagement de plongeurs bénévoles et sensibilisation aux conséquences des activités humaines sur les écosystèmes marins. A travers ces sorties, l'association "Barbarous" entend ainsi attirer l'attention sur une forme de pollution sous-marine souvent invisible depuis le rivage, mais dont les effets se prolongent dans les profondeurs, bien après que les filets de pêche aient été abandonnés.

SOUDAN:

15,4 millions de personnes ont besoin d'abris d'urgence, alertent le HCR et l'OIM



Quelque 15,4 millions de personnes au Soudan ont besoin d'abris d'urgence et de biens de première nécessité, alertent le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans un communiqué conjoint publié vendredi. Les deux agences onusiennes indiquent que les financements disponibles permettent d'aider seulement 10 % des personnes concernées, précisant que jusqu'à présent, 936.000 personnes ont reçu une assistance, laissant des millions d'autres sans abri adéquat ni produits de première nécessité. Elles ont averti que les stocks d'urgence atteignaient un niveau dangereusement bas et que, sans financements immédiats, davantage de familles déplacées seraient exposées aux intempéries, à l'insécurité ainsi qu'à des risques accrus de violences et d'exploitation. Le Soudan reste confronté à la plus grave crise de déplacement au monde et compte environ 8,6 millions de déplacés internes et plus de 4,6 millions de réfugiés dans les pays voisins, rappellent le HCR et l'OIM. Les combats, l'insécurité et les attaques de drones continuent de provoquer de nouveaux déplacements et entravent les opérations humanitaires, note le communiqué. Le plan 2026 de réponse aux besoins humanitaires au Soudan nécessite, selon lesdites agences, 2,9 milliards de dollars afin d'aider 20,4 millions de personnes sur les 33,7 millions ayant besoin d'assistance. Mais seuls 47 % des fonds nécessaires ont été mobilisés. Le HCR et l'OIM appellent, à ce propos, à des financements urgents pour éviter une aggravation de la crise humanitaire et maintenir les stocks d'abris d'urgence, dans un pays frappé depuis avril 2023 par un conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), faisant des dizaines de milliers de morts.

Un nouveau cyclone approche des côtes indiennes

Le cyclone Murasu est attendu lundi soir sur les côtes du centre-est de l'Inde avec des vents pouvant souffler jusqu'à 120 km/h, une semaine après le passage de la tempête Arnab qui avait fait au moins 3 morts et des dégâts dans la même région. "Les vents vont se renforcer pour souffler (...) jusqu'à 100-110 km/h, jusqu'à 120 km/h en rafales, d'ici minuit (lundi) et jusqu'à (mardi) midi", a alerté le département indien de météorologie (IMD). Ces vents pourraient endommager les toits des maisons et déraciner les arbres ainsi que les récoltes, ou causer des inondations, a ajouté l'IMD. Les pêcheurs ont été avisés de ne pas prendre la mer au large des côtes de l'Etat de l'Andhra Pradesh du 2 novembre au soir au 4 novembre l'après-midi. Le 28 octobre, le premier cyclone de la saison dans cette partie du golfe du Bengale, Arnab, a frappé le sud de cet Etat, causant au moins 3 morts et quelques dégâts et inondations, selon les autorités. Plus de 100.000 riverains des côtes avaient été évacués à titre préventif avant son passage. Murasu s'annonce moins puissant qu'Arnab, selon les prévisions de l'IMD. Les cyclones sont une menace récurrente dans le golfe du Bengale et le nord de l'océan Indien. Mais la saison des tempêtes est particulièrement intense cette année, renforcée par un phénomène météorologique El Niño surpuissant.

Les SMA prennent part au Qatar au 11ème Congrès de l'Union arabe des scouts pionniers

Une délégation des Scouts musulmans algériens (SMA) a pris part au 11e Congrès de l'Union arabe des scouts pionniers, tenu du 1er au 4 novembre à Doha (Qatar), indique jeudi un communiqué de cette organisation. A l'occasion de ce Congrès, qui a vu la participation de délégations arabes représentant différentes organisations scoutes concernées par les questions relatives aux scouts pionniers et au scoutisme arabe, le responsable scout algérien, Hadj Taki, a été reconduit dans ses fonctions et élu membre du conseil d'administration de l'Union arabe des scouts pionniers et guides, en reconnaissance de son parcours et de ses efforts au service du scoutisme. Ce Congrès s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les liens et la coopération entre les scouts pionniers arabes, à échanger les expériences et les expertises et à examiner les questions liées au scoutisme arabe, contribuant ainsi à soutenir son développement et à élargir les domaines d'action commune, conclut le communiqué.

Tikjda raccordée au réseau de gaz naturel

La zone touristique de Tikjda (Bouira) été raccordée au réseau de distribution du gaz naturel. La mise en service a eu lieu hier samedi, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale. La cérémonie s'est déroulée en présence du wali de Bouira, du directeur de la distribution de Sonelgaz, ainsi que des autorités locales. Le projet a nécessité la réalisation de 16,7 kilomètres de réseau de distribution, pour un montant de 73,68 millions de dinars, financé par le budget de la wilaya. Ce raccordement devrait améliorer les services proposés dans les différentes infrastructures de la zone touristique, notamment en facilitant l'accès au chauffage à l'approche de la saison hivernale.

BANGLADESH:

Les ouvriers du textile continuent à manifester pour leurs salaires

La police bangladaise est intervenue lundi dans la capitale Dacca pour disperser des milliers d'ouvriers du textile qui manifestent depuis plusieurs jours pour obtenir le doublement de leur salaire minimum. Le secteur textile du Bangladesh, deuxième exportateur mondial de vêtements, constitue la colonne vertébrale de son économie: il emploie des millions de personnes et génère l'essentiel des recettes de devises du pays. Depuis la semaine dernière, ses ouvriers sont mobilisés, notamment dans les usines de la capitale, pour obtenir une hausse de leurs rémunérations, sur fond de forte inflation - plus de 8% en rythme annuel en septembre - et de crise énergétique mondiale. Dimanche, le gouvernement a mis en place un comité chargé de renégocier leurs salaires. Le salaire moyen des ouvriers du textile est estimé actuellement à 13.000 takas (94 euros) par mois, selon Kalpona Akhter, du Centre bangladais de solidarité avec les travailleurs. Les milliers d'usines réparties à travers le Bangladesh produisent des vêtements, notamment des T-shirts, des jeans et des pulls, pour les grandes enseignes de distribution en Europe et aux Etats-Unis.

LIGUE 1 MOBILIS:
Le clasico JSK-MCA le 23 novembre

La LFP dévoile, jeudi, la date du clasico entre la JSK et le MCA, comptant pour la mise à jour de la deuxième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Ce clasico tant attendu entre la JSK et le MCA se jouera le 23 novembre, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou à partir de 19h00. Deux autres rencontres, comptant pour la mise à jour de la sixième journée, sont également programmées par la LFP (Ligue de football professionnel) à la même date, mais à 17h45. Il s'agit de l'opposition entre l'USM Alger et l'ES Ben Aknoun, au stade du 20 Août 1955 d'Alger, ainsi que du match entre le CR Belouizdad et l'Olympique Akbou, prévu au stade du 5-Juillet 1962. Pour rappel, le CR Belouizdad occupe actuellement la tête du classement avec 17 points, devant le MCA et la JSK, qui comptent chacun 16 unités.

CAN-2027 U17 (QUALIFICATIONS) :
Ziani fait appel à 25 joueurs pour le tournoi de l'UNAF



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17 - B), Karim Ziani, a fait appel à 25 joueurs en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la phase finale de la CAN-2027, prévu du 9 au 17 novembre à Sousse et Monastir (Tunisie), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), vendredi dans un communiqué. Le tournoi verra la participation de quatre sélections, au lieu de cinq : Tunisie, Algérie, Maroc Egypte, et cela à la suite du retrait de la Libye. Ce rendez-vous qualificatif se jouera en trois journées, prévues les 10, 13 et 16 novembre dans deux stades : le stade olympique de Sousse et le stade Mustapha Ben Jannet de Monastir. L'Algérie entamera le tournoi le mardi 10 novembre face au Maroc (14h00), avant de défier le vendredi 13 novembre la Tunisie (17h00), puis le lundi 16 novembre l'Egypte (14h00). Les deux premiers au terme du tournoi se qualifient pour la phase finale de la CAN 2027, prévue entre avril et mai. Liste des 25 joueurs convoqués : Gardiens : Lounes Rayan (USM Alger), Bachet Aymen (Le Havre AC, France), Bensenada Ilyes (MC Alger) Défenseurs : Fenniche Youcef (ES Sétif), Louadj Adam (FC Metz, France), Domaz Iyad (Paradou AC), Mouhous-Baccini Salah (RC Strasbourg, France) Arrar Naim (Montpellier HSC, France), Trouba Ryles (Le Havre AC, France), Djelouat Mohamed (USM Alger), Tourqui Adam (Red Star FC, France), Kacem Nessim (AS Nancy-Lorraine, France) Milieux : Abdullah Abdelkader (Paradou AC), Mezouar Réda (MC Oran), Celle Ghani (Montpellier HSC, France), Derouiche Mehdi (CR Belouizdad), Mekkid Ibrahim (Paris FC, France), Ziane Ilyes (Clermont Foot 63, France). Attaquants : Cherraba Isaac (LOSC Lille, France), Fehim Sid Ahmed (CR Belouizdad), Abed Yacine (Paradou AC), Bellagra Daoud (Toulouse FC, France) Meguenni Mohamed (Olympique Lyonnais, France), Cellerino Sewan (Nîmes Olympique, France), Meharzi Abdelkarim (Olympique Akbou).

LIGUE 1 MOBILIS :
JSK-USMA le 19 novembre

Le choc entre la JSK et l'USMA constituera l'affiche de la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue les 18, 19 et 20 novembre.

Selon le programme dévoilé ce jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP), le classique entre la JSK et l'USMA se jouera le jeudi 19 novembre à 20h00 au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, alors que le choc entre le MC Alger et l'Olympique Akbou est programmée le même jour à 17h45 au stade Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douéra.

Le CRB se déplacera à Rouissat

Cette 10e journée débutera mercredi 18 novembre avec deux rencontres programmées à 17h45 : le CS Constantine accueillera l'ES Ben Aknoun au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, tandis que le CR Témouchent recevra la JS El Biar au stade Oussief Omar d'Aïn Témouchent. La dernière rencontre programmée jeudi opposera le MB Rouissat au le CR Belouizdad à 17h45 au stade du 18 Février de Ouargla. La journée de vendredi 20 novembre proposera trois rencontres : l'ASO Chlef recevra l'USM Khenchela à 17h00 au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef, alors que l'ES Sétif accueillera l'US Biskra à la même heure au stade du 8 Mai 1945 de Sétif. La dernière rencontre de cette journée opposera le MC Oran à la JS Saoura, à partir de 20h00 au stade Miloud Hadefi d'Oran.



Programme de la 10e journée :
Mercredi 18 novembre (17h45) :
CS Constantine – ES Ben Aknoun
CR Témouchent – JS El-Biar
Jeudi 19 novembre :
MB Rouissat – CR Belouizdad (17h45)
MC Alger – Olympique Akbou (17h45)
JS Kabylie – USM Alger (20h00)
Vendredi 20 novembre :
ASO Chlef – USM Khenchela (17h00)
ES Sétif – US Biskra (17h00)
MC Oran – JS Saoura (20h00).

KAYLIA NEMOUR :
"L'Ombre de l'or", le récit d'une championne au-delà des podiums



Derrière l'éclat de la médaille d'or olympique remportée aux Jeux de Paris 2024 se dessine une histoire faite de sacrifices, de blessures, de remises en question et de choix déterminants. C'est cette autre facette de son parcours que la gymnaste algérienne Kaylia Nemour dévoile dans son premier ouvrage intitulé "'Ombre de l'or : La star des Jeux de Paris 2024 livre sa vérité", paru le 4 décembre 2025 aux éditions Alisio. Dans ce livre témoignage, réalisé avec la collaboration du journaliste Frédéric Brindelle, la championne olympique revient sur son parcours exceptionnel, depuis ses premières années dans la gymnastique jusqu'à son accession au sommet de la discipline, sans éluder les difficultés qui ont jalonné son chemin vers la consécration. Présente vendredi au pavillon Palestine, à l'occasion du Salon international du livre d'Alger (SILA 2026), pour une séance de vente-dédicace de son ouvrage, Kaylia Nemour a souligné que ce livre permettrait au public de découvrir une autre facette de sa personnalité et de son parcours. "Vous allez me découvrir un peu plus à travers ce livre. J'y ai raconté toute mon aventure jusqu'au Championnat du monde de l'année dernière. J'espère que vous allez l'aimer. Merci beaucoup pour votre soutien au quotidien. Cela me fait très plaisir et me motive dans mes performances. Merci à l'ANEP de m'accompagner au quotidien, ainsi qu'au ministère des sports", a-t-elle déclaré. A travers ce récit personnel, Kaylia Nemour entend notamment lever le voile sur les réalités moins visibles du sport de haut niveau. Elle évoque les exigences d'une discipline particulièrement contraignante, les sacrifices consentis dès son jeune âge, ainsi que les blessures qui ont marqué son parcours, notamment une longue période d'indisponibilité de plus d'une année, mettant à l'épreuve sa détermination et ses ambitions sportives. L'ouvrage revient également sur l'un des épisodes les plus marquants de sa jeune carrière : son choix de représenter l'Algérie sur la scène internationale. Une décision qui a suscité des controverses et constituant une étape déterminante dans son cheminement sportif et personnel. La gymnaste aborde aussi les circonstances qui l'ont amenée à vouloir s'affranchir d'un mode d'encadrement sportif qu'elle jugeait inadapté, exprimant son besoin de plus de liberté et d'autonomie dans la conduite de sa carrière. Une démarche qui, au-delà des considérations sportives, traduit sa volonté de retrouver un environnement dans lequel elle puisse évoluer et s'épanouir. Le titre " L'Ombre de l'or" prend ainsi tout son sens. Il renvoie à la réalité qui se cache derrière les images de podiums, les médailles et les célébrations, en mettant en lumière les épreuves personnelles et les moments difficiles qui accompagnent parfois les plus grandes réussites sportives. Sans se limiter à la narration d'une consécration olympique historique pour la gymnastique algérienne et africaine, cet ouvrage se présente comme le témoignage d'une jeune championne sur son parcours, ses choix et sa quête d'émancipation. Il apporte également un éclairage sur les exigences de la haute performance et sur la nécessité de placer l'athlète, son équilibre et son épanouissement au cœur du projet sportif. A travers cette démarche, Kaylia Nemour livre une autre lecture de son ascension, rappelant que derrière chaque médaille se trouve un parcours humain, avec ses sacrifices, ses obstacles et sa volonté de poursuivre ses rêves.

LIGUE 1 :
Merouani nouvel entraîneur du CS Constantine



Le technicien algérien Amara Merouani, est devenu le nouvel entraîneur du CS Constantine, en remplacement du Tunisien Mondher Kebaier, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, vendredi dans un communiqué. A l'issue du limogeage de Kebaier, la direction a confié la barre technique, à titre intérimaire, à El-Hadi Khezzar, qui n'a pas réussi à redresser la barre. " Dans le cadre des efforts de la direction visant à renforcer ses structures techniques et organisationnelles et à consolider l'encadrement de l'équipe première par des compétences nécessaires, le club annonce la nomination d'Amara Merouani en tant qu'entraîneur de l'équipe première, accompagné de son staff technique, alors que le professeur et docteur Abdelmalek Kacemi a été désigné au poste de directeur technique sportif (DTS)", précise le communiqué. nAmara Merouani (48 ans) aura pour mission de relancer le CSC, qui traverse une crise de résultats, ce qui a fait reculer les "Sanafir" à la 12e place au tableau avec 7 unités, à trois longueurs de la zone de relégation. Merouani faisait partie du staff technique de l'ancien sélectionneur de l'équipe nationale, Djamel Belmadi. Les coéquipiers de Miloud Rebiaï, restent sur un triste bilan de quatre défaites de rang, dont la dernière a été concédée samedi dernier à domicile face à l'USM Alger (0-2). Cette nomination intervient quelques jours après l'arrivée de l'ancien défenseur central du CSC, Hassen Ghoula, au poste de directeur sportif, en remplacement de Tarek Arama.

LIGUE 2 AMATEUR :
Kamel Youssef (AS Khroub) et Hamza Bens'hila (USM Blida) sacrés meilleurs joueurs des mois de septembre et octobre

Les joueurs Kamel Youssef de l'AS Khroub (groupe Centre-Est) et Hamza Bens'hila de l'USM Blida (groupe Centre-Ouest) ont été désignés meilleurs joueurs des mois de septembre et octobre du Championnat de Ligue 2 amateur de football, à l'issue du vote organisé par la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Cette distinction s'inscrit dans le cadre d'une initiative visant à valoriser les performances individuelles et à récompenser les joueurs ayant réalisé des prestations remarquables depuis le début de la saison, a indiqué la LNFA dans un communiqué. Le président de la LNFA, Ahmed Kharchi, a adressé ses félicitations aux deux lauréats, tout en saluant la participation de l'ensemble des joueurs nominés et en leur souhaitant davantage de réussite dans leurs parcours respectifs. Les cérémonies de remise des deux distinctions auront lieu lors de la 10e journée du championnat, à l'occasion des rencontres que disputeront les deux équipes des joueurs récompensés sur leurs terrains respectifs, a précisé la même source.

SUPERCOUPE D'AFRIQUE/ USM ALGER :

Les "Rouge et Noir" pour un deuxième sacre face à Mamelodi Sundowns

L'USM Alger tentera de décrocher une deuxième Supercoupe d'Afrique de son histoire, à l'occasion de la confrontation face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, dimanche au stade Loftus Versfeld de Pretoria (14h00, heure algérienne).



Les "Rouge et Noir" ambitionnent de renouer avec ce trophée, remporté pour la première fois le 15 septembre 2023, aux dépens des Egyptiens d'Al-Ahly SC (1-0), au stade d'Al-Taïf (Arabie saoudite). Présente à Pretoria depuis mercredi, la formation algéroise abordera ce rendez-vous continental avec quelques absences. Elle sera privée des services de l'ailier Houssam-Eddine Ghacha et du milieu offensif Mohamed Bouderbala, tous deux blessés. En revanche, l'effectif a enregistré le retour du milieu de terrain Abderaouf Benguit, tandis que la participation de l'attaquant Mohamed Ramdaoui demeure incertaine. "Notre adversaire n'est plus à présenter, c'est la meilleure équipe d'Afrique, depuis quelques années ils sont au devant de la scène. Nous ne nous présenterons pas à Pretoria dans la peau de la victime. Bien au contraire, nous défendrons nos chances à fond. Je vais aligner 11 guerriers pour défendre nos chances. On fera tout pour rendre fiers nos supporters", a indiqué le coach sénégalais de l'USMA, Lamine N'diaye. A rappeler que l'USMA a remporté la dernière édition de la Coupe de la Confédération africaine aux dépens des Egyptiens du Zamalek : (aller : 1-0, retour : 0-1, aux TAB : 8-7). En face, Mamelodi Sundowns, tenant du titre de la Ligue des champions africaine, cherchera à ajouter une nouvelle distinction à son palmarès continental. Les Sud-Africains avaient remporté la dernière édition de la Ligue des Champions. Ils ont toutefois connu une désillusion en étant éliminés dès le deuxième tour préliminaire de l'actuelle édition de la C1 par les Angolais de Wiliete (aller : 0-0, retour : 1-1). Une sortie prématurée qui contraste avec leur statut de champions en titre. Les coéquipiers de l'attaquant Iqraam Rayners, abordent néanmoins cette Supercoupe sur une série d'invincibilité de 14 matchs, toutes compétitions confondues. Aucune prolongation ne sera disputée en cas d'égalité au terme des 90 minutes réglementaires. Les deux équipes seront directement départagées par la séance des tirs au but. L'enjeu financier est également important puisque le vainqueur de cette édition de la Supercoupe empochera une prime de 500.000 dollars. Cette affiche sera dirigée par l'arbitre mauritanien Dahane Beida, assisté du Sénégalais Djibril Camara (1er assistant) et du Camerounais Elvis Guy Noupue Nguegoue (2e assistant). Le Mauritanien Abdelaziz Bouh occupera, quant à lui, le poste de quatrième arbitre. L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera dirigée par le Mauritanien Babacar Sarr, assisté de la Camerounaise Carine Atezambong Fomo et du Soudanais Ahmed Yasser Abdelaziz.

SCHALKE 04 :

Miron Muslic vole au secours d'Adil Aouchiche



Artisan majeur du retour de Schalke 04 en Bundesliga grâce à une première moitié d'année 2026 flamboyante (3 buts et 5 passes décisives en 14 matchs), Adil Aouchiche traverse aujourd'hui sa première vraie zone de turbulences en Allemagne. Le club de Gelsenkirchen n'a inscrit qu'un seul but lors des cinq dernières rencontres, toutes compétitions confondues, et le coup de mou du milieu offensif de 24 ans ne passe pas inaperçu, contribuant directement à son absence dans la liste de l'équipe d'Algérie pour le rassemblement de novembre. Désormais bien repéré par les défenses du championnat, le joueur formé au PSG peine à peser sur le jeu. Hormis une réalisation inscrite face à Union Berlin (3-1), Aouchiche est resté muet lors de ses six autres apparitions en Bundesliga. Il a en outre sombré avec les siens en Coupe d'Allemagne face à Dresde (0-2). Ses coups de pied arrêtés, autrefois si redoutables, manquent également de précision. Cette période contraste avec la dynamique qui avait marqué son début d'année.

Muslic défend son joueur

Cette passe à vide est totalement assumée par son entraîneur, Miron Muslic, qui refuse de céder à la panique et monte au créneau pour défendre son joueur : « Je pense que ce genre de passage à vide individuel fait partie du jeu. Adil a été performant et régulier pendant des mois. Qu'il traverse un petit coup de mou est concevable pour un jeune joueur. Il aura notre soutien. Nous savons qu'Adil peut faire mieux, il l'a prouvé de manière impressionnante ces derniers mois » Privé temporairement de Dejan Ljubicic dans le cœur du jeu, le technicien compte sur le retour de l'Autrichien pour soulager Aouchiche et lui redonner de la liberté sur le terrain : « Le fait qu'Adil soit moins bien actuellement et que Dejan Ljubicic n'ait pas été disponible n'aide pas à améliorer notre possession de balle en phase de jeu. C'est une évidence. »

EQUIPE NATIONALE :

Abderrahmane Rebbach et Mohamed Azzi , les nouveautés de Hemdani



Abderrahmane Rebbach et Mohamed Azzi sont les deux nouveaux joueurs convoqués par Brahim Hemdani pour les deux prochains matchs des Verts contre le Togo. Abderrahmane Rebbach évolue au Deportivo Alavés (Espagne) et Mohamed Azzi porte les couleurs du CSKA Moscou (Russie). Hemdani a dévoilé, jeudi après-midi, une liste de 26 joueurs convoqués en prévision de la double confrontation face au Togo, les 14 et 17 novembre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.I) des qualifications de la CAN 2027. En revanche, le sélectionneur national n'a pas convoqué Rayan Aït-Nouri (Manchester City/Angleterre), l'ailier offensif Ilan Kebbal (Paris FC) et le milieu défensif Adam Zorgane (Saint-Gilloise/Belgique). Les mondialistes Farès Ghedjemis, Rafik Belghali, Nabil Bentaleb et Oussama Benbot.

QUALIFICATIONS CAN U23 (2E TOUR PRÉLIMINAIRE) :

Saïfi retient 24 joueurs pour la double confrontation face à l'Eswatini

Le sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 23 ans (U23), Rafik Saïfi, a retenu 24 joueurs pour prendre part aux deux rencontres face à la sélection eswatinienne, pour le compte du 2e tour préliminaire des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2028, qualificative aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles, a indiqué la Fédération algérienne (FAF). La manche aller est prévue le 11 novembre 2026 au Somhlolo National Stadium de Lobamba, à 15h00 (heure algérienne). Le match retour se disputera le 16 novembre 2026 au stade du 5 Juillet 1962 d'Alger, à partir de 18h00. La sélection nationale U23 sera en stage du 8 au 16 novembre 2026, en prévision de la double confrontation face à l'Eswatini, pour le compte du deuxième tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations U23 – 2027. En cas de qualification au troisième et dernier tour, les hommes de Rafik Saïfi affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Zimbabwe et le Mali. La manche aller aura lieu le 22 mars 2027 à domicile avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 30 mars. Pour rappel, la CAF avait attribué à l'Egypte l'organisation de la CAN des U23, prévue en novembre 2027, qualificative pour les JO-2028. La phase finale de la CAN U23 regroupera huit équipes dont l'Egypte qui est qualifiée d'office en tant que pays organisateur. Elles seront scindées en deux groupes de quatre. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales. La dernière participation algérienne au tournoi de football des Jeux olympiques remonte à l'édition 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). La sélection algérienne a clôturé dimanche un stage effectué en Afrique du Sud, ponctué par deux matchs amicaux face aux Bafana Bafana : défaite (3-1) puis nul (1-1).



Voici la liste des joueurs convoqués :

Gardiens :

Merzouk Samy Jamil (AEL Limassol), Zitouni Yasser (USM Khenchela), Belazzoug Kilian (Stade Rennais).

Défenseurs :

Belgourai Faiz Mohamed (CS Constantine), Bezahaf Kelyann Khelifa (O Marseille), Fatahine Anis (Le Puy Fc), Radj Ylies (Toulouse FC), Hamzaoui Salimani Hilan (O Marseille), Bakhouche-Piernas Gaetan (Toulouse FC), Guerroudja Wael (CR Temouchent), Ben Isser Abdelhak (OGC Nice).

Milieux :

Boungab Abderrahmane (ES Sétif), Satta Abdelouahab (MC Alger), Diha Imad Eddine (US Biskra), Benlahlou Daryll Matys (Montpellier), Bentoumi Mokrane (Roda JC), Kahia Abdelaziz (CR Belouizdad), Izem Youcef (JS Kabylie), Guendez Matgéo Samuel (AS Nancy).

Attaquants :

Akhrib Lahlou (JS Kabylie), Boudache Kail (O Lyonnais), Boutera Karim (Degerfors IF), Ramdaoui Mohamed (USM Alger).

QATAR :

Djamel Belmadi récompensé !

L'entraineur Algérien Djamel Belmadi a reçu une récompense pour son bon début de saison avec Al Duhail. En club il avait il a gagné neuf trophées avec Al Duhail, dont un triplé en 2018, ce qui lui a valu le titre de meilleur entraineur de la saison au Qatar. Mais depuis son retour en juin 2025, les choses n'ont pas été faciles, avec une première saison difficile avec une 5e place en championnat, une élimination prématurée en Champions League et une lourde défaite en demi-finale de coupe face à Al Sadd. La saison 2025/2026 par contre débute très bien, puisqu'après huit journée, le club de Belmadi partage la première place avec le champions en titre et Al Rayyan et restait sur une série de huit victoires toutes compétitions confondues avec le perdre face à NEOM de Benrahma. Les quatre victoires du mois d'octobre, dont la retentissante 3-2 face à l'ogre Al Sadd où il a laissé éclater sa joie, a valu à Djamel Belmadi d'être distingué du prix du meilleur coach pour le mois passé dans la Qatar Stats League !

GHAZA :

La Défense civile met en garde contre les risques de fortes pluies et de vents violents

La Défense civile palestinienne dans la bande de Ghaza a mis en garde contre les risques liés aux fortes pluies et aux vents violents attendus vendredi, susceptibles d'aggraver les conditions de vie des Palestiniens déplacés vivant sous des tentes ou dans des abris de fortune, ainsi que des familles hébergées dans des bâtiments endommagés par les agressions sionistes.



Dans un communiqué, l'organisme a appelé les habitants à prendre des mesures préventives pour se protéger des intempéries, notamment en fixant solidement les bâches et les piquets des tentes, en aménageant des barrières de terre autour des abris et en creusant des rigoles pour évacuer les eaux pluviales. Il a également déconseillé aux familles de rester dans des bâtiments fragilisés par les bombardements sionistes ou d'installer leurs tentes à proximité, les exhortant à rejoindre des endroits plus sûrs. La Défense civile a, en outre, appelé les organisations humanitaires à fournir d'urgence des abris adaptés aux familles déplacées. Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), près de 950.000 Palestiniens déplacés vivent dans des zones exposées à des risques d'inondations modérés ou élevés, dont plus de 400.000 dans des secteurs à risque élevé. Quelque 44.000 autres Palestiniens sont hébergés dans plus de 2.300 bâtiments présentant des risques structurels, tandis que 294.250 familles ont besoin d'une aide en matière d'hébergement à l'approche de la saison des pluies, selon la même source. La situation est particulièrement préoccupante dans les zones basses, où la détérioration des systèmes de drainage et le manque d'équipements d'intervention d'urgence accentuent les risques de crues et d'inondations. Cette vulnérabilité s'inscrit dans un contexte de crise aiguë de l'hébergement, marqué par la destruction à grande échelle des quartiers résidentiels lors de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis octobre 2023. Malgré l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 10 octobre 2025, les restrictions sionistes imposées à l'entrée des matériaux de construction et des équipements nécessaires à la réhabilitation des infrastructures endommagées continuent de compliquer les efforts de reconstruction et d'amélioration des conditions d'hébergement des déplacés.

GHAZA :

260 cas de malformations congénitales chez les nouveau-nés en neuf mois



Au moins 260 cas de malformations congénitales ont été recensés chez des nouveau-nés dans la bande de Ghaza au cours des neuf premiers mois de 2026, dépassant ainsi le bilan enregistré sur l'ensemble de l'année 2022, selon une source médicale locale, citées par l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon la même source, 184 cas en 2022 ont été recensés et 322 en 2025, soit une augmentation de 75 % par rapport à 2022, soulignant toutefois que ces chiffres ne permettent, à eux seuls, ni d'établir la proportion de malformations parmi les naissances, ni d'en déterminer les causes. Elle appelle à l'ouverture d'une enquête scientifique internationale et indépendante afin d'étudier les facteurs susceptibles d'être à l'origine de ces malformations, notamment la malnutrition maternelle, l'exposition aux polluants et l'interruption des soins pendant la grossesse dans le contexte d'agression sioniste contre la bande de Ghaza, a indiqué Wafa. Les malformations recensées comprennent notamment les fentes labiales et palatines, les anomalies des organes génitaux externes rendant difficile la détermination du sexe à la naissance, le raccourcissement des membres supérieurs ainsi que les hernies ombilicales. Plusieurs anomalies peuvent être présentes chez un même enfant, a rapporté l'agence. Dans un rapport publié le 28 janvier 2025, Human Rights Watch avait déjà documenté les graves risques sanitaires auxquels sont exposées les femmes enceintes à Ghaza en raison de l'agression génocidaire, du blocus, de la destruction des infrastructures médicales et des pénuries de nourriture, d'eau et de médicaments. Le rapport faisait notamment état d'un accès fortement restreint aux soins prénatals, aux services d'accouchement et aux soins postnatals, ainsi que de nombreux cas de malnutrition, de déshydratation et d'anémie. Par ailleurs, une enquête menée du 2 au 16 juin 2026 par les partenaires du Groupe de nutrition à Ghaza, selon un rapport du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) publié le 7 août, a mis en évidence une dégradation de la situation nutritionnelle des enfants et des femmes. Sur les 1.335 enfants examinés, 12,2 % souffraient d'un retard de croissance. L'enquête a également relevé des cas de malnutrition aiguë. Parmi les 3.071 femmes en âge de procréer interrogées, dont 598 femmes enceintes ou allaitantes, 7,2 % présentaient un état de malnutrition. Ces données mettent en évidence la gravité de la crise nutritionnelle et sanitaire dans la bande de Ghaza, particulièrement pour les femmes enceintes, les nourrissons et les jeunes enfants, a rapporté Wafa.

GHAZA:

Un enfant tombe en martyr sous les balles sionistes à Khan Younes

Un enfant palestinien est tombé en martyr vendredi, après avoir été touché par des tirs de l'armée de l'occupation sioniste dans la région d'Al-Mawassi, à Khan Younès, dans le sud de la bande de Ghaza. Selon des sources médicales citées par l'agence de presse palestinienne Wafa, le jeune Mohammed Nidal Barbak, âgé de 15 ans, a succombé à ses blessures après avoir été atteint par des tirs de l'armée de l'occupation sioniste dans le secteur du puits n 19, à Al-Mawassi, à Khan Younès. Ces événements surviennent dans un contexte de violations répétées de l'accord de cessez-le-feu par l'entité sioniste, en vigueur dans la bande de Ghaza depuis le 10 octobre 2025. Selon les autorités sanitaires à Ghaza, ces violations ont fait 1.602 martyrs et 5.799 blessés parmi les Palestiniens, tandis que les corps de 847 martyrs ont été récupérés.

PALESTINE OCCUPEE :

74.618 martyrs et 175.925 blessés depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 74.618 martyrs et 175.925 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué jeudi par les autorités sanitaires palestiniennes. Cinq blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, au moins 1.602 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5.799 autres ont été blessés, tandis que les corps de 847 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

CISJORDANIE OCCUPEE:

17 personnes arrêtées par les forces sionistes lors de la récolte des olives

Dix-sept personnes, dont 12 militants étrangers, deux journalistes étrangers et trois Palestiniens, ont été arrêtées vendredi par les forces de l'occupation sioniste alors qu'elles participaient à la récolte des olives dans le village de Kafr Ni'ma, à l'ouest de Ramallah, en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon des sources locales citées par Wafa, des colons sionistes ont attaqué des habitants, des militants étrangers et des journalistes dans le secteur d'Al-Salam, près du mont Al-Raysan, alors qu'ils apportaient leur aide aux agriculteurs pour la récolte des olives. Les forces d'occupation, présentes sur les lieux, ont ensuite agressé et arrêté plusieurs participants. Dans un communiqué, la campagne de solidarité "Fazaa" a précisé que les trois Palestiniens arrêtés étaient Hala Abu Gharbiya, coordinatrice de la campagne dans la région de Ramallah, ainsi que les agriculteurs Yaacoub Ataya et Mohammed Ataya. Les deux agriculteurs ont été agressés par les soldats avant leur arrestation, a-t-elle ajouté. Les personnes interpellées ont été transférées vers un camp militaire situé à proximité, selon la même source. La campagne a indiqué que les militants internationaux participaient à des initiatives de solidarité visant à soutenir les agriculteurs palestiniens, à faciliter leur accès à leurs terres et à les protéger contre les agressions des colons durant la saison de la récolte des olives. Elle a également dénoncé les arrestations récurrentes de militants étrangers prenant part à des actions de solidarité et à des activités agricoles en Cisjordanie occupée.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE, LYCÉENS, ÉTUDIANTS, GILETS JAUNES…

La France face à l'embrasement social

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, 575 000 personnes ont défilé dans toute la France, dont 65 000 dans la capitale. La Confédération générale du travail (CGT) a revendiqué, pour sa part, une participation massive de 1,6 million de manifestants, dont 350 000 à Paris.



Alors que la France s'enfonce dans une crise sociale d'une intensité rare, le pays retient son souffle et semble basculer dans une période d'incertitude aux contours de plus en plus sombres. À seulement quelques mois de l'élection présidentielle, l'atmosphère politique et sociale est devenue particulièrement délétère, marquée par la défiance de la population et l'impasse institutionnelle. Dans ce contexte politique explosif, la colère populaire continue de paralyser le pays, nourrie par une perte progressive du pouvoir d'achat, des inquiétudes grandissantes sur les rémunérations et un sentiment d'abandon face à la dégradation planifiée des services publics. Avant-hier, jeudi, la grève interprofessionnelle, observée à l'appel de plusieurs syndicats organisée, est venue confirmer la profondeur du malaise national. Dès la veille au soir, le secteur ferroviaire donnait le ton d'une mobilisation d'ampleur sous l'impulsion des quatre grands syndicats de la SNCF, provoquant de vives perturbations sur l'ensemble du réseau avec la suppression d'un train à grande vitesse sur dix et de nombreux retards sur les lignes régionales, ont rapporté plusieurs médias locaux. Le mouvement s'est rapidement étendu à l'éducation nationale, où le ministère a comptabilisé 17,54 % de grévistes dans le secteur public, tandis que le syndicat Snes-FSU faisait état de 52 % de grévistes dans les collèges et lycées. La jeunesse s'est fortement investie dans la contestation : près d'un millier de lycées ont été bloqués ou fermés et trois quarts des établissements universitaires perturbés, selon les syndicats, alors que les autorités parlaient de moins de cent lycées concernés par la grève. Dans la rue, les cortèges ont rassemblé des foules impressionnantes à travers les grandes métropoles, à l'image de Marseille, Lyon, Strasbourg ou Rennes. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, 575.000 personnes ont défilé dans toute la France, dont 65.000 dans la capitale, marquant une hausse par rapport aux précédentes journées de grève d'octobre. La Confédération générale du travail (CGT) a revendiqué pour sa part une participation massive de 1,6 million de manifestants, dont 350.000 à Paris. Face aux risques de débordements, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, avait déployé un dispositif de 70.000 policiers et gendarmes en promettant une réponse d'une « extrême fermeté ». Malgré cela, des tensions parfois très violentes ont éclaté dans plusieurs villes en marge des défilés déclarés, les forces de l'ordre faisant état de plus de 400 interpellations et de plusieurs dizaines de blessés parmi les agents à la suite d'exactions commises par des groupes radicaux. Devant l'ampleur de la contestation, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé l'organisation d'une « conférence sociale » afin d'« apporter des réponses aux questions de pouvoir d'achat et de salaires ». Pour sa part, le ministre du Travail, Jean-Pierre Farandou, a évoqué la volonté du gouvernement de « franchir la barre » des 1.500 euros nets pour le salaire minimum. Cependant, les exigences syndicales demeurent particulièrement fermes. Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, exige « 10% d'augmentation du Smic » et estime que « la question qui est posée aujourd'hui, n'est pas ''est-ce qu'on va gagner'', mais ''combien va-t-on gagner ? ». De son côté, Marylise Léon, pour la CFDT, réclame un coup de pouce de 100 euros nets et exige « des réponses concrètes » face à la difficulté des ménages « à boucler les fins de mois ». Cela étant, loin de faiblir après ce premier rassemblement unitaire, la contestation sociale s'apprête à connaître de nouveaux prolongements immédiats. Dès aujourd'hui, samedi 7 novembre, les groupes de « Gilets jaunes » entendent reprendre l'initiative avec l'organisation de leur « Acte IV », relancé à la mi-octobre. Près de 90 points de rassemblement et actions de blocage sont d'ores et déjà répertoriés à travers le territoire national, comprenant des défilés programmés dans de grandes villes comme Paris, Lille ou Strasbourg, confirmant la convergence redoutée des mécontentements face à l'exécutif.

SOUDAN :

L'armée reprend le contrôle de plusieurs zones dans les Kordofan-Nord et Sud



L'armée soudanaise a annoncé jeudi soir avoir repris le contrôle des localités de Kazqil et d'Abou Qaoud, dans l'Etat du Kordofan-Nord, ainsi que de la zone d'Al-Hammadi, dans le Kordofan-Sud, sur fond de reprise des affrontements dans la région du Nil Bleu, rapportent vendredi des médias. L'armée a pris le contrôle des localités de Kazqil et d'Abou Qaoud, situées aux environs de la ville d'El-Obeid, chef-lieu de l'Etat du Kordofan-Nord, tandis que ses forces ont également repris la zone d'Al-Hammadi, dans le Kordofan-Sud. Au cours des derniers mois, les forces armées soudanaises et leurs alliés avaient annoncé la reconquête de plusieurs positions dans les Etats du Kordofan. Ces régions ont toutefois été marquées par des affrontements récurrents entre les parties au conflit.

Dans la région du Nil Bleu, la localité de Sali, située sur l'axe stratégique reliant la ville frontalière d'Al-Kurmuk à Damazin, capitale régionale, constitue un point de défense avancé de l'armée soudanaise. Sa position stratégique lui permet notamment de protéger Damazin et le barrage d'Al-Roseires, situé à proximité, contre d'éventuelles attaques des Forces de soutien rapide (FSR. Depuis le début de l'année, la région du Nil Bleu connaît une intensification des opérations militaires, qui se sont étendues à des zones proches de la frontière éthiopienne, perturbant les services essentiels et faisant craindre de nouveaux déplacements de populations. Sur le plan humanitaire, une initiative de la société civile de la région a appelé à la protection des civils et à la cessation des attaques contre les infrastructures, alors que les services d'électricité et d'approvisionnement en eau sont interrompus dans plusieurs localités. Elle a également plaidé pour le rétablissement rapide de ces services et la garantie de l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations affectées. Par ailleurs, le Programme alimentaire mondial (PAM) a averti que le manque de financement entraînerait la suspension de l'aide alimentaire d'urgence destinée à près de 800.000 personnes au Soudan d'ici à la fin de 2026. Le PAM estime à 19,5 millions le nombre de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë au Soudan, dont cinq millions en situation de faim d'urgence, appelant à mobiliser des financements supplémentaires pour poursuivre ses opérations humanitaires au cours des prochains mois.

ETATS-UNIS:

Le marché du travail s'installe dans le vert

Les chiffres officiels concernant le marché du travail américain au mois d'octobre ont surpris vendredi par leur robustesse, avec un chômage passé de 4,2 % à 4,1 % et des créations d'emplois (165.000) nettement supérieures aux attentes. Les marchés financiers s'attendaient à un rapport plus tiède, avec un chômage stable à 4,2% et autour de 60.000 créations d'emplois. Le service statistique du ministère américain du Travail a par ailleurs revu à la hausse les données des mois d'août et septembre (+84.000 créations nettes d'emplois au total sur la période). Cette publication, très positive, est de nature à conforter les investisseurs dans l'idée que la Réserve fédérale américaine (Fed) pourra se concentrer sur la lutte contre l'inflation lors de sa prochaine réunion, début décembre. Une hausse des taux directeurs est attendue, la deuxième depuis septembre. En dehors de l'inflation (au-dessus de l'objectif de la Fed depuis plus de cinq ans), les feux sont au vert dans la première économie mondiale : plein-emploi, croissance robuste (+3,4% en rythme annualisé pendant l'été). Selon le rapport de vendredi, les salaires ont augmenté de 3,1% sur un an en moyenne le mois dernier. Ils progressent donc toujours moins vite que les prix à la consommation (+3,7% sur un an en septembre, dernière donnée disponible). Le principal souci des Américains n'est pas de se retrouver au chômage, mais de voir que leur travail ne leur permet pas de faire face au coût de la vie, alors que les opportunités de trouver mieux ailleurs se sont raréfiées.

BELGIQUE :

Le roi Philippe rejette la démission du Premier ministre

Le roi Philippe de Belgique a rejeté vendredi la démission du Premier ministre Bart De Wever, lui demandant de reprendre sans délai les négociations budgétaires, selon un communiqué du Palais royal. Cette décision intervient dans un contexte de blocage au sein de la coalition gouvernementale, qui peine à trouver un compromis sur les finances publiques. Le souverain a pris cette décision après avoir rencontré les dirigeants des cinq partis composant la coalition au pouvoir, qui ont réaffirmé leur volonté de parvenir à un accord sur un plan budgétaire solide couvrant les trois prochaines années. Ils se sont également engagés à consentir des concessions pour faciliter les discussions, précise le communiqué. Le roi Philippe a insisté sur la nécessité de concilier la préservation de la cohésion sociale avec la promotion de la croissance économique, appelant les dirigeants des partis à faire preuve de compromis et de responsabilité afin de surmonter leurs divergences. A la lumière de ces engagements, le roi a décidé de ne pas accepter la démission de Bart De Wever et lui a confié la mission de relancer immédiatement les négociations. Le Premier ministre devra présenter un rapport au souverain le 16 novembre. Bart De Wever avait remis sa démission lundi, après l'échec des discussions entre les cinq partis de la coalition sur le projet de budget. Le roi avait alors suspendu sa décision avant d'engager une série de consultations avec les responsables politiques concernés.

80 ANS DE L'UNESCO:

Les guerres détruisent aussi le passé pour effacer le présent

Huit décennies après sa création, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, lutte plus que jamais pour sauver le patrimoine dans un monde où les guerres se multiplient.



Des conflits qui tuent des hommes, mais qui effacent aussi des identités et des cultures en détruisant le passé de certains peuples. Sauver le patrimoine dans des lieux où des enfants, des femmes et des hommes meurent. Cela peut sembler dérisoire au vu des massacres qui ont frappé la planète ou qui l'ensanglantent encore actuellement en Palestine, au Soudan, au Yémen etc. Pourtant, sauver les biens culturels permet de ne pas effacer des histoires et des identités. « Les cultures n'existent pas nécessairement au sein des frontières des pays. Il y a toujours eu des échanges, des interactions, des influences mutuelles aux quatre coins du monde. La culture ne doit pas être utilisée à des fins politiques », se désole Krista Pikkat, directrice de l'entité Culture et Situations d'urgence à l'Unesco. Si les destructions peuvent être des dommages collatéraux, il apparaît cependant que la destruction intentionnelle du patrimoine culturel, pour sa valeur symbolique, religieuse et historique, soit de plus en plus fréquente, le phénomène ayant pris une ampleur sans précédent dans les années 1990 en Europe, avec les guerres d'ex-Yougoslavie. Il ne faut dès lors pas « considérer la destruction isolément, comme un phénomène curieusement distinct des autres atrocités, analysait en 2019 la chercheuse Helen Walasek. Au contraire, la destruction faisait inextricablement partie du nettoyage ethnique pendant la guerre de Bosnie et constituait l'un des principaux objectifs de ceux qui conduisaient le conflit. »

Frapper au cœur de l'identité

Parmi les chefs-d'œuvre les plus célèbres détruits durant les guerres de ce XXIe siècle figurent les bouddhas de Bamyan, dynamités en 2001 par les talibans en Afghanistan. En 2003, le Musée national d'Irak, à Bagdad, est pillé lors de l'invasion américaine et de la chute de Saddam Hussein. En 2012, les mausolées de Tombouctou au Mali sont à leur tour pris pour cible. « La culture est l'ultime énergie renouvelable, confiait à cette époque Irina Bokova, alors directrice générale de l'Unesco, au Monde. Quand tout le reste est détruit, c'est elle qui donne à un peuple la force de se reconstruire. Ceux qui s'en prennent aux mausolées de Tombouctou, comme les talibans qui ont détruit les Bouddhas de Bamiyan en Afghanistan en 2001, savent exactement où frapper : au cœur des identités. Nous devons avoir la profonde conviction qu'il ne faut jamais le permettre. Au-delà de la stratégie et de la géopolitique, nous sommes dans un processus de destruction délibérée d'un bien commun et millénaire. » En 2015, les jihadistes de Daech s'attaquent à la cité antique de Palmyre en Syrie. En Ukraine, ce sont des centaines de bien culturels qui sont ciblés depuis février 2022, à Odessa, Kiev, Kharkiv etc. Depuis 2023, la bande de Gaza voit son patrimoine méthodiquement effacé par l'armée israélienne et aujourd'hui, plus de 70 % des sites historiques ou culturels ont été détruits ou endommagés, dont la Grande Mosquée Al-Omari de Gaza qui a été, tour à tour, un temple égyptien, une église byzantine, une mosquée du VIIe siècle, une cathédrale des Croisés puis à nouveau une mosquée. Au Liban aussi, les frappes israéliennes ont touché les abords des vestiges romains de Baalbek, les ruines romaines de Tyr, ancienne cité phénicienne qui conserve également d'importants vestiges des constructions médiévales des croisades... Au pays du Cèdre, l'Unesco a ainsi placé en novembre 2024 sous « protection renforcée provisoire » 34 sites culturels menacés par les bombardements. Depuis février, le patrimoine de l'Iran est également attaqué par Washington et Tel-Aviv, dont le mythique palais du Golestan. « La culture, le patrimoine qu'on porte, mais aussi les pratiques, les traditions, sont vraiment au cœur de ce qu'on est, témoigne Krista Pikkat. On voit effectivement un ciblage en raison de la signification culturelle de ce qu'est le patrimoine, sans doute pour intimider une communauté, fragiliser les liens sociaux ou peut-être parfois même effacer les traces de la présence de communautés sur leur territoire et dans l'histoire de leur territoire. C'est aussi, d'une certaine manière, une attaque contre la diversité culturelle. On vous frappe au cœur de ce que vous êtes, au cœur de votre identité. »

Protéger le patrimoine, un choix de la communauté internationale

La protection du patrimoine n'a pas toujours été considérée comme une priorité. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, le Premier ministre britannique Clement Attlee affirme : « Puisque les guerres naissent dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Cette déclaration sera inscrite dans le préambule de l'Acte constitutif de l'Unesco, entré en vigueur le 4 novembre 1946. « Tout au long de l'histoire de l'humanité, le patrimoine culturel a été détruit dans les situations de guerre, poursuit Krista Pikkat. C'est aussi un peu la raison pour laquelle l'Unesco a adopté en 1954 la Convention de La Haye concernant la protection des biens culturels dans les situations de conflits armés. » À l'initiative et sous l'égide de l'organisation onusienne, le document pour la protection des biens culturels en cas de conflits armés sera suivi en 1972 par la Convention du patrimoine mondial. Le deuxième protocole de la convention de La Haye (1999), « arme opérationnelle de la Convention », est adopté après la série d'horreurs commises contre les biens culturels au cours des nombreux conflits armés des années 1980 et 1990. Non ratifié par les États-Unis ni par Israël, il stipule que tout agresseur peut être poursuivi devant des tribunaux internationaux pour crimes de guerre.

RACHAT DE WARNER :

L'opération à 110 milliards de Paramount retardée par un nouveau procès

L'ambitieux projet de fusion entre Paramount et Warner prend du retard. Après deux plaintes antitrust aux Etats-Unis, un procès aura lieu en mars. Mais le patron de Paramount Skydance, David Ellison, continue de défendre le bien-fondé de cette opération. Paramount Skydance devra encore attendre plusieurs mois avant de pouvoir boucler le rachat de son rival Warner Bros Discovery. Mardi, une juge fédérale californienne a fixé au 2 mars le début d'un procès antitrust sur ce « deal » à 110 milliards de dollars. Pendant les douze jours de ce procès, Paramount Skydance pourra défendre le bien-fondé de l'opération face à deux plaintes, l'une venant de douze Etats américains et l'autre de la Writers Guild of America, le très puissant syndicat des scénaristes. La Convention stipule aussi que, dès le temps de paix, les Parties doivent s'engager à inculquer à leurs forces armées un esprit de respect à l'égard des cultures et des biens culturels de tous les peuples. Le texte prévoit aussi la responsabilité par les pays d'intégrer dans leur législation nationale les recommandations de ces conventions, dont les protocoles additionnels de la Convention de Genève et plus largement le droit coutumier concernant les conflits armés. L'organisation onusienne dispose aussi de procédures lui permettant de prévenir les destructions causées par les conflits.

Les sites protégés sont signalés par des panneaux ou drapeaux, l'Unesco communique aussi les coordonnées géographiques des sites protégés aux belligérants dès le début d'un conflit. Autant d'éléments que ne peuvent dès lors ignorer les belligérants. « C'est donc vraiment de la responsabilité nationale, insiste Krisat Pikkat. En intégrant les clauses des conventions dans leur législation, les États prennent la responsabilité de mettre en place les mesures concrètes pour protéger leur patrimoine, organiser des formations et en cas de violation de ces lois, poursuivre les responsables devant les tribunaux nationaux et internationaux. »

La tradition orale dans les sociétés africaines

Cette semaine, nous nous rendons à Conakry, la capitale guinéenne, sous l'arbre à palabre du conteur Moussa Doumbouya, plus connu sous le nom de « Petit Tonton ». Avec lui, nous allons parler de la tradition orale, un pilier des cultures africaines. Dans les villages, le savoir, les valeurs, et l'histoire se transmettent de bouche à oreille, à travers les contes, les proverbes ou encore les légendes. Même si cette tradition orale se perd peu à peu face aux évolutions de la société.

2

L'héritage maghrébin du cinéma français



Depuis les années 60, le 7è art se transforme sous l'impulsion de cinéastes, d'acteurs et d'actrices issus de l'immigration maghrébine. Une véritable histoire de famille que raconte une exposition qui se tient jusqu'au 21 mars 2027 au Musée national de l'histoire de l'immigration, au Palais de la Porte Dorée à Paris. Avec l'une des commissaires de l'exposition, Clémentine Deroudille. Le catalogue de l'exposition : Une Histoire du cinéma français - héritages maghrébins est publié aux Éditions de la Martinière, sous la direction d'Ahmed Bedjaoui, Marie Pierre-Bouthier et Salima Tenfiche.

Cinéma, miroir des sociétés, et outil diplomatique en Afrique du Nord

À l'occasion du Festival international du film de Cannes, nous vous invitons en Tunisie et en Algérie où le cinéma d'aujourd'hui permet de raconter le poids de la famille et le courage de la jeunesse. En Tunisie, il y a de plus en plus de films tunisiens sur les écrans et les spectateurs peuvent voir de tout : films d'auteur, film d'horreur, fantastique, comédie ou film à grand spectacle, la production tunisienne n'a jamais été aussi prolixe, pour le plus grand bonheur du public, assez jeune. Mais les réalisateurs confient aussi leurs difficultés face aux manques de financements. La vigueur du secteur cinématographique, d'un point de vue artistique ou économique dit aussi beaucoup des sociétés nord-africaines. Avec Kmar Bendana, professeure d'Histoire contemporaine à l'Université de la Manouba à Tunis. et Alain Messaoudi, maître de conférence en Histoire contemporaine à l'Université de Nantes.

Cinéma: une production vivace en Turquie, en Algérie et en Tunisie

La 17ème édition du Panorama des Cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient se déroule à Paris et sa proche banlieue jusqu'au 1er avril 2022. Le festival propose un focus sur le cinéma turc et des thématiques sur le Hirak algérien, sur les langues en Algérie et sur la communauté LGBT+ dans la région. Nous en parlons avec Emma Raguin, directrice artistique du festival. Et Emna Mrabet, professeure de Cinéma à Paris 8, évoque pour nous la fenêtre consacrée au cinéma contemporain en Tunisie.

MOHAMMED DIB, AUTEUR POUR LA JEUNESSE :

Le conte, une autre porte sur son œuvre

«Mohammed Dib, auteur pour enfants… l'éloquence de la narration et l'attrait des contes », est l'intitulé d'une rencontre littéraire qui s'est tenue, avant-hier, à la salle Tahar-Ouettar du Sila, dans le cadre du programme culturel de la 29e édition.

Cette conférence, qui a réuni Catherine Naïma Dib, fille de l'écrivain, et l'universitaire Naget Khadda, a permis de mettre en lumière une facette relativement méconnue de l'œuvre de l'auteur, à savoir son écriture destinée à la jeunesse, mais aussi la portée universelle de ses contes et leur profondeur littéraire. Assurément, Mohammed Dib est un écrivain dont on n'a pas encore saisi toutes les facettes, et qui a été tout à la fois romancier, poète, nouvelliste, photographe, peintre… et auteur pour la jeunesse. Catherine Naïma Dib a d'abord tenu à saluer le travail des maisons d'édition algériennes qui contribuent à faire connaître l'œuvre de son père, notamment à travers les traductions et les rééditions. Abordant l'importance du conte et de sa place dans la civilisation humaine, elle a notamment évoqué l'Égypte antique, et rappelé que les premiers récits d'enseignement visaient à transmettre aux jeunes générations les principes de l'équilibre, de la droite et du respect de l'ordre social. Cette tradition, a-t-elle expliqué, s'est prolongée à travers les siècles et les civilisations, notamment par les échanges entre les



cultures orientales et occidentales. Pour elle, les contes de Mohammed Dib, écrits entre 1959 et 2001, s'inscrivent dans cette filiation, tout en se distinguant par leur manière de s'adresser aux très jeunes lecteurs. «Ce qui m'a énormément frappée, c'est cette dimension savante. Le texte est une réelle écriture. Mohammed Dib ne l'a pas fait comme un ethnologue ou un linguiste qui aurait parcouru les villages pour noter ce qu'il entend. C'est son écriture, une écriture d'une limpidité extraordinaire», a-t-elle souligné. Une limpidité qui n'enlève rien à la profondeur des récits, mais leur confère, au contraire, une légèreté et une élégance permettant à l'enfant d'en saisir le sens sans être accablé par une morale explicitement formulée. «Il n'y a jamais de morale explicite, on déduit la morale», a-t-elle précisé. Autre particularité relevée par l'intervenante : le refus de la violence dans ces récits. Contrairement à certains contes traditionnels, notamment ceux de la littérature occidentale, peuplés d'ogres, d'enfants abandonnés et de figures terrifiantes, Mohammed Dib aurait volontairement écarté les éléments violents. «Il a voulu évacuer cette violence. C'est à la fois ancré dans les millénaires, comme le conte de sagesse, mais ça s'adresse aux enfants de maintenant. C'est dans la douceur, dans le langage élégant, dans l'universalisme, dans l'humanisme», a-t-elle souligné. Catherine Naïma Dib a également établi un lien entre cette douceur qui caractérise les contes et l'expérience de l'enfance de l'écrivain, marquée par la pauvreté et les privations. Revenant sur son premier roman, «La Grande Maison», elle a rappelé que l'univers de l'enfance est loin d'être apaisé. Les enfants y grandissent dans la misère, confrontés à la faim et au désespoir de leur entourage. Elle a notamment évoqué le personnage d'Ayni, la mère, qui tente de calmer ses enfants en leur faisant croire qu'une marmite est en train de cuire, alors qu'elle ne contient que de l'eau chaude. «J'ai l'impression qu'il a pu remettre, par la magie de l'écriture et la magie de la poésie, une douceur qui n'avait pas existé à son époque», a-t-elle avancé. Ce contraste entre la dureté du vécu et la douceur des contes pourrait ainsi traduire une volonté de restituer à l'enfance un imaginaire protecteur. Elle a développé ce point en soulignant que selon sa propre lecture, et en rappelant que Dib était «très pudique, très discret», que «j'ai le sentiment que, pour lui, l'enfance l'est l'espace où tout se construit. A travers ses contes, il offre quelque chose à tout le monde, à l'humanité toute entière, pourrait-on dire, à savoir la possibilité de profiter de la douceur, mais aussi d'une leçon, implicite, que chacun peut imaginer et interpréter à sa manière». L'intervenante a également insisté sur la valeur testimoniale des premiers romans de Mohammed Dib, estimant que la littérature constitue parfois le seul témoignage vivant sur les réalités sociales, matérielles et immatérielles de l'Algérie durant la période coloniale. «Le roman n'est pas simplement dans la psychologie, dans le récit, il est aussi dans le témoignage historique et vivant de ce que l'Algérie a connu et qu'il ne faut pas oublier», a-t-elle affirmé.

SILA 2026:

Mise en avant du rôle du manuscrit algérien dans la diffusion des sciences et du fiqh en Afrique

Des universitaires algériens et africains ont souligné le rôle du manuscrit algérien en tant que pont civilisationnel entre l'Algérie et les pays africains, ayant contribué à la diffusion des sciences et du fiqh en Afrique de l'Ouest. Lors d'une conférence sur le thème "Le manuscrit algérien-africain", organisée jeudi à Alger, dans le cadre du programme culturel du Salon international du livre d'Alger (SILA) 2026, le chercheur nigérian Adam Bello a indiqué que les savants algériens "ont eu une grande influence, à travers leurs ouvrages acheminés en Afrique par des caravanes marchandes et des expéditions scientifiques, dans le mouvement réformiste et scientifique de Sokoto, au Nigeria", relevant que l'Erudit Abdelkrim el-Maghili et l'imam al-Sanoussi figuraient parmi "les plus éminents savants ayant influencé la doctrine d'enseignement au Nigeria". A son tour, le chercheur tchadien Mohamed Salah Ayoub a présenté une communication sur le manuscrit algérien au Tchad et son rôle en tant que pont de l'amitié et des relations historiques entre les deux pays, faisant état de "132 manuscrits recensés dans les bibliothèques tchadiennes, portant sur l'histoire de l'Algérie, sa lutte et ses érudits, ainsi que des ouvrages consacrés au fiqh malékite, à la politique et à la Tariqa Tidjania". Le chercheur sénégalais Sam Bousso Abderrahmane a, quant à lui, mis en avant l'importance du manuscrit algérien, qui a contribué à "façonner une partie de la mémoire scientifique et des méthodes d'enseignement islamique au Sénégal". Dans son intervention intitulée "Les manuscrits, de l'Algérie au Niger", Dr. Salou El-Hassan, du Niger, a mis en lumière la présence de manuscrits algériens au Niger, et les itinéraires qu'ils ont empruntés avant d'arriver dans son pays et dans les pays d'Afrique de l'Ouest, ajoutant que ces manuscrits "ont été copiés et traduits dans les langues locales, ce qui a permis leur diffusion à plus grande échelle en Afrique de l'Ouest". Il existe, selon le même intervenant, des manuscrits algériens dans



des pays voisins dont le Nigeria et le Mali, appelant dans ce cadre à préserver cet "héritage civilisationnel commun", à travers sa numérisation et sa protection face aux risques de disparition. Pour sa part, l'enseignant à l'université de Batna, Dr. Abdelkrim Aoufi, a mis en avant, dans son intervention, l'importance du manuscrit algérien, largement diffusé en Afrique de l'Ouest, soulignant "son rôle majeur dans la transmission des sciences et des connaissances en Afrique, grâce à des manuscrits de fiqh, de mathématiques et de biographies". Le manuscrit algérien, qui a traversé le Sahara jusqu'en Afrique, était "un pont séculaire du savoir reflétant la mémoire et reliant le passé au présent", a indiqué l'intervenant, citant plusieurs érudits et savants algériens ayant marqué la vie intellectuelle, religieuse et éducative en Afrique, notamment El-Maghili et Al-Senoussi.

29E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER :

Le lectorat anglophone s'élargit

Au 29e Salon international du livre d'Alger (SILA), l'anglais gagne du terrain dans les rayons et attire des lecteurs de tout âge. Enfants, adolescents, étudiants et adultes manifestent un intérêt croissant pour les ouvrages dans la langue de Shakespeare, comme en témoignent les exposants et les visiteurs rencontrés. Longtemps considéré comme un segment destiné essentiellement aux jeunes et aux apprenants, le livre en anglais semble aujourd'hui toucher un lectorat plus diversifié. Au 29e SILA, cette évolution se traduit par une présence plus visible des ouvrages anglophones, qui couvrent différents genres et s'adressent à toutes les catégories de lecteurs. Une tendance qui reflète l'intérêt grandissant pour cette langue, aussi bien comme outil d'apprentissage que comme moyen d'accès à la littérature et aux cultures étrangères. Au stand de Filtes Editions, spécialisé dans les livres en anglais, Abdallah Flites, représentant commercial, observe une évolution de la demande. «Lorsque nous avons commencé en 2007, les gens ne connaissaient pas vraiment nos produits. Avec le temps, la demande et l'intérêt ont augmenté», explique-t-il. La maison propose des ouvrages pour tous les âges, notamment des histoires éducatives et morales destinées aux enfants. La série «Good Manners», composée de sept titres avec supports audio, figure parmi les meilleures ventes. Les adultes s'intéressent également à la collection «Sherlock Holmes», elle aussi accompagnée d'enregistrements audio. Même constat chez BEST BOOK, société d'édition et d'importation. Sa représentante, Feriel Lekal, relève une évolution notable : «Cette année, beaucoup plus d'adultes demandent des livres en anglais, contrairement aux années précédentes. C'est une bonne chose, puisque l'anglais est une langue internationale.» Romans classiques, mangas, littérature jeunesse et développement personnel composent l'essentiel de l'offre. Pour attirer les lecteurs, l'enseigne propose des réductions pouvant atteindre 40%. Certains ouvrages passent ainsi de 350 à 200 DA. Chez les visiteurs, cette tendance répond souvent à une volonté d'améliorer son niveau linguistique. Amel, jeune enseignante de physique, rencontrée dans un stand, a acheté «Sherlock Holmes : The Dancing Men», avec support audio, à 500 DA. «L'année dernière, il n'y avait pas beaucoup de livres en anglais. Cette année, je suis très contente qu'il y en a», constate-t-elle. Elle apprécie particulièrement les romans et le développement personnel, et cite également «Animal Farm» parmi ses lectures. Merouane et Lyes, deux autres visiteurs, privilégient les bandes dessinées et les mangas anglophones. Merouane apprécie notamment les comics de DC et de Vertigo, tandis que Lyes voit dans la lecture un moyen de progresser en anglais. «Elle m'aide beaucoup dans l'apprentissage de la langue et m'ouvre les portes de nombreux livres», affirme-t-il. Pour les deux lecteurs, l'anglais constitue aussi un accès privilégié à la culture et à l'information internationale. «Tout est écrit en anglais. Quand on cherche quelque chose, on le trouve plus facilement dans cette langue», expliquent-ils, soulignant la disponibilité limitée de certaines publications en français et en arabe. Entre apprentissage linguistique, plaisir de lire et ouverture culturelle, l'anglais semble ainsi conquérir une place grandissante au SILA. Une évolution qui dépasse désormais le cercle des jeunes lecteurs et touche un public de plus en plus diversifié.

LE RECTEUR DE DJAMAA EL-DJAZAÏR AU SILA :

Plaidoyer pour la préservation de la référence identitaire

L'affluence remarquable enregistrée au 29e SILA suscite satisfaction et optimisme quant au renouveau de l'intérêt porté à l'écrit. Dans une intervention consacrée à la portée civilisationnelle du savoir, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a salué le dynamisme de cette manifestation culturelle annuelle, qualifiant l'engouement croissant du public, en particulier de la jeunesse estudiantine, de signal porteur d'espoir pour l'avenir intellectuel du pays. Rappelant la symbolique originelle du premier verset coranique enjoignant à la lecture, le recteur a mis en exergue le rôle moteur du livre dans l'élévation des civilisations humaines. Cette ferveur renouvelée des jeunes et des étudiants algériens réaffirme la responsabilité directe des établissements éducatifs, scientifiques et culturels dans la consolidation d'un environnement propice au savoir. Marquant sa troisième participation consécutive à ce rendez-vous international, Djamaâ El-Djazaïr a renforcé sa présence à travers un pavillon dont la surface a été sensiblement agrandie et la scénographie diversifiée. Cet espace met en lumière un éventail de publications et de travaux issus des institutions affiliées à l'édifice. S'inscrivant dans une démarche de long terme, l'institution ambitionne d'élargir ses canaux de coopération et de coordination avec les partenaires académiques et culturels. Sur le plan académique, l'accent a été mis sur l'impératif de doter les bibliothèques nationales d'ouvrages patrimoniaux, de monographies et de revues de référence validées par des centres de recherche rigoureux et agréés. Ces ressources sont indispensables pour accompagner les travaux des chercheurs et guider la formation universitaire des jeunes. Cette démarche s'accompagne d'un appel à la rigueur afin d'écarter toute publication contraire aux exigences de cohésion, protégeant ainsi les fondements de la référence nationale unificatrice et l'intégrité de l'identité culturelle.

HACKATHON NATIONAL DE LA JEUNESSE :

Trois projets innovants dans le domaine du bénévolat primés

Les éliminatoires régionales du hackathon national de la jeunesse, visant à développer des solutions innovantes dans le domaine du bénévolat, ont pris fin, jeudi soir à Oran, avec la distinction de trois projets portés par des jeunes des wilayas de Mostaganem et d'Aïn Temouchent, a indiqué, vendredi, l'Office des établissements de jeunes de la wilaya d'Oran.



A l'issue de cette compétition, le projet "Adhod" (Soutien), de la wilaya de Mostaganem, a décroché la première place, suivi du club "Dahra", de la même wilaya, tandis que le club "Think Media", de la wilaya d'Aïn Temouchent, a obtenu la troisième place. Cette manifestation a constitué un espace interactif ayant réuni les jeunes participants autour d'idées et de propositions novatrices visant à développer les mécanismes du bénévolat, à travers l'encouragement de la réflexion créative, l'échange d'expériences et de savoir-faire, ainsi que la recherche de solutions pratiques répondant aux besoins de la société et renforçant l'efficacité des initiatives bénévoles. Ces éliminatoires ont également permis aux participants de mettre en valeur leurs capacités à concevoir des projets innovants, fondés sur de nouvelles approches en matière d'organisation du travail bénévole et d'élargissement de ses domaines d'intervention, contribuant ainsi à renforcer la participation des jeunes à la vie communautaire et à ancrer la culture de l'initiative et de la responsabilité collective. La distinction de ces projets témoigne, selon la même source, du potentiel et des talents créatifs dont disposent les wilayas de l'Ouest du pays, capables de contribuer à la concrétisation d'initiatives porteuses de sens et de transformer les idées en projets tangibles au service de la société et des valeurs de solidarité et d'entraide. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à encourager les jeunes à s'engager dans le bénévolat, à valoriser leur contribution à la prise en charge des préoccupations de la société, ainsi qu'à leur offrir des espaces leur permettant de mettre en avant leurs capacités, de développer leurs projets et de promouvoir l'esprit de coopération et de travail collectif.

ÉCRIRE A L'ERE DE L'IA:

Craintes et bon usage

L'intelligence artificielle (IA) bouleverse progressivement les pratiques d'écriture et soulève de nouvelles questions dans le monde du livre. Au Salon international du livre d'Alger (Sila), les auteurs et éditeurs ont été amenés à se positionner face à cette technologie qui s'invite dans ce processus de création. Si certains y voient un outil susceptible d'accompagner le travail d'écriture, d'autres s'interrogent sur ses limites et sur ce qu'elle change dans le rapport à la création littéraire.

Une évolution à accompagner

Lors d'une conférence consacrée à cette thématique, Réda Benhamid, enseignant-chercheur et directeur d'un laboratoire universitaire en Tunisie, a évoqué les travaux menés par son équipe sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le théâtre, le cinéma, la poésie et la littérature. « Nous avons abordé plusieurs questions liées au lexique, à la construction de la langue et aux images. Nous avons relevé des liens étroits entre toutes ces dimensions et sommes parvenus à la conclusion que les textes générés par l'IA ne peuvent égaler ce que produit la sensibilité d'une âme, celle d'un sujet qui porte et construit un discours », a-t-il souligné. Pour lui, l'apparition de textes générés par l'IA appelle à de nouvelles façons de lire et d'interpréter les œuvres. Cette évolution ne doit pas être rejetée, mais accompagnée et adaptée à nos propres références. Il a estimé que l'intelligence artificielle doit être intégrée en tenant compte de notre système de valeurs et de notre identité intellectuelle.

Tout dépend de l'usage

De son côté, le poète Mohand Said Bensekhria a estimé que tout dépend de l'usage qui est fait de l'intelligence artificielle. S'il ne rejette pas son utilisation dans l'absolu, il met en garde contre le recours à cet outil lorsqu'il vient remplacer le travail personnel de l'auteur. Une pratique qu'il considère comme malhonnête, dans la mesure où le texte produit ne reflète ni la réflexion ni la sensibilité de celui qui le présente comme sa propre création. Pour lui, l'IA peut certes produire un texte bien construit, voire un chef-d'œuvre sur le plan de la forme, mais auquel il manquera toujours quelque chose d'essentiel : une âme, celle que l'auteur apporte à travers son vécu, ses émotions et sa sensibilité.

Apprendre à l'utiliser sans renoncer à écrire

Anissa Talbi, auteure de trois ouvrages, partage cette préoccupation tout en invitant à suivre l'évolution du monde. Elle reconnaît que l'intelligence artificielle peut susciter des craintes chez les générations qui restent méfiantes à l'égard de



tout ce qui est qualifié d'« artificiel ». Pour autant, elle considère que cette technologie fait partie de notre quotidien et qu'il est nécessaire d'apprendre à l'utiliser, sans renoncer à ce qui fonde l'écriture. « Qu'est-ce que c'est écrire ? C'est parler de soi et de son imaginaire », rappelle-t-elle. Si l'IA peut être utilisée pour s'informer, enrichir ses connaissances ou orienter ses recherches, elle ne saurait, à ses yeux, se substituer à l'acte d'écriture lui-même. « Ce qui fait peur, c'est d'utiliser l'intelligence artificielle pour écrire. On peut l'utiliser pour s'informer, pour s'enrichir, pour nous orienter. Mais on ne peut pas l'utiliser pour écrire. À ce moment-là, on arrête », affirme-t-elle. Selon elle, la crainte est d'autant plus grande que l'IA est capable de produire, en quelques heures, des textes volumineux qui nécessiteraient plusieurs années de travail à un écrivain. L'auteure s'est posé une question essentielle : quelle valeur accorder à une œuvre qui n'est pas née d'une expérience humaine ? « Où sont les sentiments ? Où est le feeling que j'aime transmettre au lecteur si je suis un robot ? », s'est-elle interrogée. « J'estime que cette utilisation risque de tuer l'art et l'imagination », a-t-elle conclu.

WALL STREET PLONGE, VENT DE PANIQUE SUR L'IA :

Le Nasdaq perd 2500 milliards de capitalisation après la victoire démocrate aux midterms

La vague bleue pourrait aboutir à la remise en question de nombreux projets de data centers dans le pays ainsi qu'à de nouvelles régulations sur les acteurs du secteur. Le Nasdaq a vécu jeudi sa pire journée depuis avril 2025. Gros vent de panique à Wall Street. Deux jours après la vague bleue des midterms, les marchés boursiers américains se sont fortement orientés à la baisse à la clôture des marchés ce jeudi. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a accusé les plus fortes pertes, avec une baisse de 5,52% et enregistré une baisse de capitalisation boursière supérieure à 2500 milliards de dollars. De ce fait, il enregistre sa plus forte baisse journalière depuis avril 2025 et le «Liberation Day» de Donald Trump. Vu le poids des géants de la tech dans les autres indices américains, le S&P 500 et le Dow Jones ont également accusé le coup, cédant respectivement 4,35% et 3,44%.

Pourquoi craint-on que l'IA puisse menacer l'humanité, et dans quelle mesure cette crainte est-elle fondée ?

Au cours des dernières semaines, les mises en garde concernant les dangers potentiels de l'IA ont donné lieu à des appels à une action coordonnée visant à ralentir le développement de cette technologie. Les déclarations de chercheurs actuels et passés selon lesquelles l'IA mettra l'humanité en danger – l'un d'entre eux suggère même qu'il y a plus de 10 % de chances qu'elle « tue tous les humains » – ont déclenché l'alerte. Les principaux développeurs, OpenAI et Anthropic, ont exhorté les législateurs à réglementer ce domaine, même si certains suggèrent, peut-être avec un certain cynisme, que cette mesure vise à consolider leur domination sur leurs concurrents. Quoi qu'il en soit, ces accusations très médiatisées ont suscité des inquiétudes.

Pourquoi certaines personnes pensent-elles que l'IA pourrait constituer une menace ?

Certains chercheurs en IA affirment qu'il existe des signes inquiétants indiquant que leurs systèmes développent leurs capacités et leur puissance à un rythme trop rapide. Evan Hubinger a fait la une des journaux en affirmant qu'il y avait plus de 10 % de chances que l'IA « puisse anéantir l'humanité » au cours de la prochaine décennie. Hubinger travaille dans le domaine de l'alignement, qui vise à intégrer des idées et des principes éthiques humains à l'IA. En d'autres termes, il cherche à ce que celle-ci s'aligne sur les valeurs humaines.

Le bitcoin passe sous les 76 000 $ tandis que le NASDAQ chute de 5 % sur fond de ventes massives liées à l'IA



Le bitcoin chute de 5 % et passe sous les 76 000 dollars, effaçant ses gains réalisés après les élections de mi-mandat sur fond d'inquiétudes concernant la réglementation des cryptomonnaies et de l'IA. Ethereum, Solana et XRP reculent de plus de 6 %, alors que les liquidations sur le marché des cryptomonnaies dépassent le milliard de dollars. Les valeurs liées à l'IA plongent, tandis que le NASDAQ et le S&P 500 cèdent respectivement 5 % et 3,5 %. Le bitcoin (BTC) et l'ensemble du marché des cryptomonnaies ont reculé jeudi à l'ouverture des marchés américains. La baisse des valeurs liées à l'IA a fait chuter le NASDAQ Composite (IXIC) de 5 % au plus fort du repli, sur fond de craintes que le contrôle des deux chambres du Congrès américain par les démocrates ne conduise à un durcissement de la réglementation des cryptomonnaies et de l'IA. Le recul des cryptomonnaies et les liquidations ont coïncidé avec l'ouverture des marchés américains. Le NASDAQ, à forte composante technologique, et le S&P 500 ont d'abord chuté respectivement de 5 % et de 3,5 %, avant de se redresser légèrement. Les pertes ont été particulièrement marquées parmi les valeurs des semi-conducteurs et de l'IA, l'indice des semi-conducteurs (SOX) ayant chuté de 10 %. Nvidia (NVDA), Advanced Micro Devices (AMD) et Qualcomm (QCOM) ont été les principaux moteurs de ce repli. Ce mouvement intervient sur fond de craintes que la prise de contrôle de la Chambre des représentants et du Sénat par les démocrates, à l'issue des élections de mi-mandat de mardi, n'entraîne un durcissement de la réglementation des cryptomonnaies et de l'IA. De précédentes informations indiquaient que les démocrates travaillaient à un nouveau projet de loi sur la structure du marché des cryptomonnaies, qui pourrait élargir les pouvoirs de supervision de la SEC sur ce secteur tout en limitant l'influence de la CFTC. Ils entendent également instaurer des règles déontologiques plus strictes concernant l'implication des responsables politiques dans les cryptomonnaies. Les traders ont attribué le recul du marché boursier à l'opposition des démocrates à l'expansion rapide du secteur de l'IA. La représentante Yassamin Ansari a déclaré dans une publication sur X mercredi que le programme des démocrates au sein du nouveau Congrès devrait privilégier une pause dans le développement de l'IA avancée et imposer une « interdiction de la superintelligence artificielle ».

ED

Quotidien national d'informations culturelles

DIWAN

2405

Dimanche 08 Novembre 2026

SENEGAL :

Quatre morts dans l'échouement d'une pirogue transportant des migrants présumés

Une pirogue transportant des candidats présumés à l'émigration irrégulière s'est échouée sur la côte nord du Sénégal, faisant quatre morts selon un bilan provisoire, a rapporté vendredi l'Agence de presse sénégalaise. L'embarcation s'est échouée près du village de Tébène 2, dans le département de Kébémer, région de Louga, a précisé l'agence, citant le maire de la commune de Thiéppe, Mouhamed Dia.

Deux morts dans le crash d'un petit avion sur une autoroute allemande

Deux personnes ont trouvé la mort vendredi après-midi dans le crash d'un avion à l'est de l'Allemagne, a annoncé la police locale. Selon la même source, deux personnes à bord ont trouvé la mort lorsqu'un petit avion s'est écrasé sur l'autoroute A2, dans le Land de Saxe-Anhalt, dans l'est de l'Allemagne. Pour une raison inconnue, l'avion qui s'est crashé vers 14h48, s'est abattu sur la chaussée avant de prendre feu, a précisé la police, soulignant que les circonstances de l'accident restent à déterminer. L'A2 est l'un des principaux axes autoroutiers d'Allemagne. Elle relie la région de Berlin à la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, dans l'ouest du pays.

PETROLE:

Le Brent à 98,29 dollars le baril

Les prix du pétrole sont repartis à la hausse jeudi. Le cours du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, a gagné 3,88 % à 98,29 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, a avancé de 2,72 % à 90,52 dollars

PARAGUAY:

Le président Santiago Pena annonce sa démission

Le président du Paraguay, Santiago Pena, a annoncé jeudi sa démission, alors qu'une procédure de destitution était en débat au Parlement, dans le sillage d'une crise bancaire ayant déclenché une crise politique dans le pays. "J'ai pris la décision de présenter ma démission de la présidence de la République", a annoncé Santiago Pena, président depuis 2023, dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux.

La Chine lance de nouveaux satellites de télédétection

lancé jeudi un groupe de satellites de télédétection depuis le Centre de lancement de satellites de Xichang, dans la province du Sichuan (sud-ouest), rapporte l'Agence Chine nouvelle. Les satellites 07-09 du groupe Yaogan-51 ont été lancés à 23h58 (heure de Pékin) à bord d'une fusée porteuse Longue Marche-2C et sont entrés avec succès sur l'orbite prévue. Ils sont principalement utilisés pour des expériences scientifiques et la détection de l'environnement électromagnétique, selon la même source.

SUR INSTRUCTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE:

Les délais de paiement des frais du Hadj prolongés au 3 décembre prochain

Les délais de paiement des frais du hadj pour la saison 1448H/2027 ont été prolongés d'un mois, à compter d'hier, sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des services du Premier ministère. «Sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et afin de permettre aux citoyens concernés par l'accomplissement du hadj de finaliser l'ensemble des procédures administratives, les délais d'accomplissement des formalités et de paiement des frais du hadj pour la saison 1448H/2027 ont été prolongés d'un mois, et ce du mardi 3 novembre au jeudi 3 décembre 2026», lit-on dans le communiqué. À cet effet, les futurs pèlerins sont priés de finaliser l'ensemble des démarches relatives au hadj durant cette période supplémentaire.

L.Kheira



RDC:

30 morts dans une attaque attribuée aux rebelles des ADF au Nord-Kivu



Au moins 30 personnes ont été tuées dans une attaque attribuée aux rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF), survenue dans la nuit de jeudi à vendredi au Nord-Kivu, une province de l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué des sources sécuritaires et de la société civile. L'attaque a visé l'agglomération de Cantine-Aloya, située dans le territoire de Beni, où des hommes armés ont tué des habitants et incendié plusieurs maisons. Selon des sources locales, des corps de victimes se trouvaient encore sur les lieux de l'attaque, où une dizaine de maisons ont été incendiées. Des sources sécuritaires à Beni ont indiqué que des renforts avaient été déployés dans la zone et que des opérations de poursuite des assaillants étaient toujours en cours. Les recherches se poursuivaient également pour retrouver d'autres victimes, plusieurs personnes ayant été emmenées en otage par les rebelles lors de leur retrait. Cette attaque intervient sur fond de recrudescence des violences attribuées aux ADF dans l'est de la RDC. Ces derniers mois, le groupe armé a intensifié ses attaques contre les populations civiles dans plusieurs localités des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, notamment dans les territoires de Beni, Lubero et Mambasa.

F.Kheira

NIGERIA:

Plus de 66.000 personnes fuient l'insécurité vers le Niger et le Bénin

Plus de 66.000 Nigérians ont fui l'insécurité croissante au nord-ouest vers le Niger et le Bénin voisins depuis janvier, a alerté le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui lance un appel de fonds en urgence. Depuis le début de l'année, "plus de 66.000 Nigérians" ont fui vers le Niger, au nord, et le Bénin, à l'ouest, "soit trois fois plus qu'au cours de la même période en 2025", a indiqué le HCR, dans un communiqué. La même source indique que près de 60.000 réfugiés ont été recensés au Niger à la mi-octobre dans les régions frontalières de Tahoua et de Diffa, tandis qu'au Bénin, les arrivées se multiplient dans les zones frontalières, où les capacités d'intervention demeurent limitées, ajoute l'organisme onusien. "Face à l'aggravation de cette crise transfrontalière", le HCR indique avoir lancé un appel de fonds de 2 millions de dollars pour financer des opérations d'urgence entre novembre 2026 et janvier 2027. Ce financement doit notamment permettre l'enregistrement de plus de



44.000 personnes au Niger et au Bénin ainsi que la fourniture d'une assistance "vitale" à 52.000 personnes au Nigeria.

K.Nacera

BOXE :

Imane Khelif fera ses débuts professionnels le 15 décembre prochain

La championne olympique algérienne de boxe, Imane Khelif, effectuera ses débuts sur le ring professionnel le 15 décembre prochain à Paris, où elle affrontera la Néerlandaise Clarida Sarabia dans la catégorie des super-welters (-69,853 kg), a annoncé son promoteur lors d'une conférence de presse tenue dans la capitale française. Le combat, prévu au Palais de la Mutualité, se déroulera en six rounds de deux minutes. Il marquera le retour à la compétition de la pugiliste algérienne, absente des rings depuis son sacre olympique dans la catégorie des -66 kg aux Jeux de Paris 2024. Initialement programmés le 23 avril dernier à la salle Wagram, à Paris, ses premiers pas chez les professionnels avaient été reportés en raison d'une blessure à l'épaule gauche. Son adversaire, la Néerlandaise Clarida Sarabia, âgée de 21 ans et d'origine colombienne, affiche un bilan de quatre victoires avant la limite et aucune défaite. Elle occupe la 22e place du classement mondial de BoxRec, sur un total de 87 boxeuses référencées. "La boxe m'a manqué. Il est temps de passer professionnelle. J'ai surmonté les difficultés et les polémiques, je sais où je vais et je fais ce que j'aime", a déclaré Khelif lors de la conférence de presse. Interrogée sur une éventuelle participation aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028, la championne algérienne est restée prudente, indiquant ne pas pouvoir se prononcer en raison des plaintes qu'elle a déposées contre World Boxing concernant les tests de féminité.

N.Nadia

POUR LE MEURTRE DE 191 PERSONNES :

Le gourou Kenyan de la secte condamné à «200 ans de prison»

Le pasteur autoproclamé de l'Église internationale de la Bonne Nouvelle a été condamné « à 200 ans de prison », ce 6 novembre 2026 à Mombasa, pour le meurtre de 190 enfants et d'un adulte dont les corps avaient été retrouvés dans la forêt de Shakahola, dans l'est du Kenya, en 2023. Il échappe à la peine de mort. Paul Mackenzie, qui dirigeait cette secte, prêchait à ses adeptes un jeûne extrême pour rejoindre Jésus.

TANZANIE:

Jugé pour trahison, le principal opposant Tundu Lissu condamné à 4 ans de prison pour «incitation»

Après 19 mois de détention, le principal chef de l'opposition en Tanzanie a été condamné ce 6 novembre 2026 à 4 ans de prison pour «incitation» à la trahison. Jugé pour trahison, Tundu Lissu encourait la peine de mort. Il peut encore faire appel. Plus d'informations à suivre. Président de la principale formation de l'opposition face au parti CCM qui dirige la Tanzanie depuis son indépendance, Tundu Lissu, 58 ans, a été arrêté en avril 2025 après avoir déclaré que Chadema entendait « bloquer les élections par la confrontation » si le système électoral n'était pas réformé.

GUATEMALA :

Un député et trois policiers tués dans une attaque armée

Un député et trois policiers ont été tués vendredi au Guatemala lors d'une attaque armée dans une région où sévit le trafic de drogue, ont annoncé les autorités. L'élu assassiné est le député de Zacapa (est), Julio Portillo, 35 ans, du parti Union nationale pour l'espoir de l'ex-première dame Sandra Torres, a indiqué le Parlement guatémaltèque sur les réseaux sociaux. Un fonctionnaire du service local des pompiers avait dans un premier temps affirmé que l'élu était indemne, mais les autorités ont ensuite annoncé qu'il était mort à l'hôpital. L'attentat est survenu sur une route dans le village de Rio Hondo, dans la province de Zacapa. Selon le ministère guatémalien de l'Intérieur, les trois policiers ont été tués par balles alors qu'ils ripostaient à "l'attaque directe contre le député" perpétrée par des inconnus. La province de Zacapa est le territoire d'un cartel de drogue. Le 27 septembre, huit civils y avaient été tués lors d'affrontements entre bandes rivales.

KENYA :

Le chef d'une secte condamné à 200 ans de prison pour la mort de 191 personnes

Le gourou d'une secte évangélique apocalyptique, jugé coupable du meurtre de 190 enfants et d'un adulte après avoir encouragé ses disciples à mourir de faim pour "rencontrer Jésus", a été condamné vendredi à 200 ans de prison. Des centaines de corps avaient été découverts en 2023 dans l'arrière-pays près des plages de Malindi, dans le sud. Le mois dernier, le tribunal de la ville portuaire de Mombasa, au bord de l'océan Indien, a jugé le pasteur autoproclamé et ancien chauffeur de taxi Paul Mackenzie, ainsi que 28 complices, coupables des meurtres de 190 enfants et d'un adulte entre janvier 2021 et septembre 2023. Sur les 28 coaccusés, 26 ont été condamnés à des peines comprises entre 100 et 160 années de prison et deux ont écopé de 10 ans d'emprisonnement.